ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.—Au Canada, un an, $6 ; six mois, $3.

EDITION HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, $2 ; six mois, $1.

Pour les Etats-Unis : Edition Quotidienne un an, $7.50 en or ; Edition Hebdomadaire, un an, $2.50 en or. Les frais de port inclus dans les deux cas.

☞ *Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement, pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse les lettres et communications au Bureau du Pays, rue Dollard, 12.*

LE PAYS

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, 7 centins par ligne ; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes, $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année et $15 pour six mois, avec le privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.

☞ *Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.*

XVIIIE ANNEE. MONTREAL SAMEDI, 25 JUIN 1870. NO. 188.

LA MERVEILLEUSE ET PARFAITE MACHINE A POINTS DOUBLES

DE WANZER.

$33 AVEC COUVERTURE EN BOIS, $30 AVEC TABLE DE FER,
$24 AVEC DESSUS DE MARBRE ET BOITE.

On reçoit avec chaque Machine les objets suivants : Ourleur, Plisseur, Guide pour coudre, Guide pour piquer les Couvre-Pieds, Guide à Soutacher, Porte-Soutaches et Soutacheurs, Huilier pour le Fil, Etui pour les Aiguilles, Canisse pleine d'Huile, Tourne-Vis, Quatre Navettes, Rouleaux de Fil, instructions pour faire fonctionner la Machine: Demandez et examinez cette Machine avant d'en acheter d'autres.

J. A. PELL.
315, RUE NOTRE-DAME, Montréal,
Agent Général, Québec.

ON DEMANDE des Agents dans les différentes localités pour cette complète et belle Machine.

—AUSSI—

On offre en vente la célèbre Machine de WHEELER & WILSON à des prix très modérés. Excellentes conditions de paiement.

A. J. PELL,
315, RUE NOTRE-DAME.
10 Mai 1870. cm-152

WM. PIPE,

NO. 82, RUE ST. JACQUES, NO. 82,

VEND ET RÉPARE TOUTES SORTES DE

Machines à Coudre, Machines à Vendre ou à Louer.

Les personnes qui donnent des Machines à Réparer, pourront en obtenir d'autres jusqu'à ce que les réparations soient terminées.
10 mai 1870. cm-152

T.F.STONEHAM

Manufacture de Transparents,
D'ABAT-JOUR
ET DE
Jalousies Rustiques.

Bannières, Décors, Ecrans en fil de Fer, Imitation de Vitraux.

VITRES AVEC FIGURES ET EMBLÈMES

Pouvant convenir pour
EGLISES, CHAPELLES, ET RESIDENCES PRIVEES.
353, *Rue Notre-Dame*,
Six portes à l'Ouest de la Rue St. François-Xavier
MONTRÉAL.
28 avril 1870. cm-141

AVIS IMPORTANT.

G. BARRETTE annonce aux Marchands de la ville et de la Campagne qu'il ouvrira un Bureau au No. 213, RUE des ALLEMANDS, où il se chargera de toute affaire de Faillite, Inventaire, Collection et Vente. Par sa longue expérience dans le commerce, il espère avoir la confiance de messieurs les Marchands.

Toutes affaires qui lui seront confiées seront faites avec le plus grand soin.
Montréal, 2 juin 1870. am-170

PROCÈS GUIBORD.

PLAIDOIRIES
ET
JUGEMENT.

BROCHURE de 212 pages à vendre chez DAWSON frères et chez tous les Libraires Français.

PRIX: UN ECU.
23 mai. 162

GEORGE C. JORDEN & Cie.

Repas à toutes heures.

Tous ceux qui visitent cet établissement sont sûrs d'y revenir.

No. 18, RUE ST. JACQUES, au coin de la RUE ST. LAMBERT.
4 mai 1870. aa-171

CIMENT DE PORTLAND,
DU
"MANILA," DE LIVERPOOL.

Une Consignation à vendre à bas prix, à bord du bâtiment.

HORSFALL ET DOIG,
5, Rue St. Sacrement, Montreal.
28 mai. bm--160

AVIS.

A. J. MANLEY & CIE.,

Mécaniciens et Forgerons,

Ont pris possession du local occupé auparavant par WM. STEWART, 706, Rue Craig, et sont maintenant en mesure de faire à ordre toute sorte de Machines.

Ils exécutent sur commande toutes sortes de travaux de Forge, Sommiers et Portes en Fer, etc

Toutes les réparations seront exécutées avec soin et promptitude.
23 mai 1870. aa-163

MAGASIN de VETEMENTS
A
L'ENSEIGNE DE ST. JOSEPH.

J. J. MILLOY,
MARCHAND-TAILLEUR,
DRAPIER et MERCIER
92, RUE ST. JOSEPH,
MONTREAL.

Le sus-nommé a toujours en magasin un assortiment des mieux choisi de Vêtements confectionnés, et aussi un excellent choix d'étoffes pour vêtements à la confection desquels on donne une attention toute particulière.
31 mai. am-167

BANQUE DES MARCHANDS
DU CANADA.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de QUATRE POUR CENT a été déclaré ce jour, sur le capital payé de cette Institution, pour le semestre courant, et que le même sera dû et payable à la Banque, à ses succursales et agences le, ou après SAMEDI, le DEUXIÈME jour de JUILLET prochain.

Le livre de transport sera fermé depuis le 15 jusqu'au 30 JUIN, les deux jours inclusivement.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des actionnaires sera tenue à la Banque, LUNDI, le QUATRIÈME jour de JUILLET prochain.

La séance s'ouvrira à MIDI précis.

Par ordre du comité,
JACKSON RAE,
Caissier.
Montréal, 28 mai 1870. 166

T. J. FOY,
Ferblantier, Plombier
ET
AJUSTEUR D'APPAREILS A GAZ,
51, Rue St. Antoine, Montréal.

Ouvrage en Zinc, Ferblanc, Fer Galvanisé, etc. Toutes les commandes seront promptement exécutées.
3 juin. am-170

JOHN STEWART,
Badigeoneur en Blanc et en Couleur, &c.,
472, *Rue Dorchester*,
MONTREAL.

Prend la liberté de faire savoir au public qu'il est disposé à exécuter avec soin et promptitude tous les ordres qui lui seront donnés; il a pour référence la Corporation de la Cité.
23 mai. cm-163

BRASSERIES
DE
Wm. YOUNGER & Cie,
A l'Abbey & Holyrood,
EDIMBOURG.
J. G. SIDEY,
Agent pour le Canada.
16 mai 1870. aa-157

A VENDRE
PAR
J. G. SIDEY,
Bière et Porter d'Edimbourg.
En Pinte et Chopine de
YOUNGER.
16 mai 1870. aa-157

LEWIS A. HART, M.A., B.C.L.,
NOTAIRE PUBLIC,
29, Rue St. François-Xavier, 29.
9 déc. 1869 aa—26

Le Régénérateur Indien Patenté
DE M. LOUIS LARIVE.

Voulez-vous empêcher la chûte de vos cheveux? Voulez-vous avoir une belle chevelure? Voulez-vous faire disparaître l'inconvénient d'un crâne chauve? Voulez-vous un excellent remède contre les maux de têtes? Usez du *Régénérateur Indien* de M. Louis Larivé.

En vente chez tous les Pharmaciens.

LOUIS LARIVÉ,
11 Jan—aa 51 Rue Ste. Elizabeth, Montréal.

MADAME DILL,
LA CÉLÈBRE
PHRENOLOGISTE

Et excellente DISEUSE de bonne FORTUNE, de New York, est capable de révéler par la simple inspection de la tête, le

LE PRESENT, LE PASSE, LE FUTURE

Elle annonce les mariages, donne des nouvelles des amis absents, prédit le résultat des procès et des affaires de toutes sortes.

Elle garantit satisfaction ainsi que la plus scrupuleuse discrétion.

On trouvera grand avantage à s'adresser à Madame Dill, si l'on considère que c'est la seule dame Phrénologiste qui ait jamais voyagée. On la considère bien supérieure à Madame Ross et Cranton et comme l'égale de Fowler et de Wells, de New-York.

Pour la consulter on devra s'adresser à la chambre No. 4 Albion Hôtel, Montréal.

Mad. Dill est visible tous les jours de 8 A. M. à 10 P. M,

N. B—MADAME DILL ne devant faire qu'un court séjour dans la ville, on est prié de lui rendre visite promptement.
23 juin. am-184

CORPORATION DE MONTREAL.

Fonds Consolidé de la Cité de Montréal.

Le soussigné a reçu instruction de recevoir des SOUMISSIONS pour les ACTIONS à SIX POUR CENT du dit Fonds enregistées, dont il ne sera émis qu'un montant limité.

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

HOTEL-DE-VILLE, Montréal, 18 Juin 1870. } bi-183

N. CODERRE,
Marchand-Tailleur,
No. 208, RUE NOTRE DAME,
En haut chez MM. BARRET & PRICE,
MONTREAL,

où l'on trouvera des Draps, Casimirs et Tweeds de toutes sortes et des gouts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité, à des prix très modérés, toute commande que l'on voudra bien lui confier.
18 août 1869. aa—234

ACHETEZ vos Sacs en Papier chez KEEVILL, No. 512, St. Rue St. Paul à une porte de la Rue McGill.
24 mai 1870. cm-163.

FAILLITES

Acte concernant la Faillite 1869

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } *CANADA,*
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPERIEURE

DANS L'AFFAIRE DE

De BELLEFEUILLE MACDONALD,

FAILLI.

Le soussigné a déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et décharge exécuté par ses créanciers, et MARDI, le DEUXIÈME jour d'AOUT prochain, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir la ratification.

D. B. MACDONALD,
par LAFLAMME, HUNTINGTON & LAFLAMME.
ses procureurs *ad litem.*
Montréal, 11 juin 1870. am-177

Acte concernant la Faillite 1869,

DANS L'AFFAIRE DE

EUSEBE H. LESAGE, Marchand, de Saint-Jérôme, FAILLI.

Je, soussigné, L. Jos. Lajoie, de la Cité et du District de Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau sous un mois de cette date, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 43, rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, VENDREDI le HUITIÈME jour de JUILLET à TROIS heures P. M. pour l'examen du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

L. JOS. LAJOIE,
Syndic.
Montréal, 8 juin 1870 bs— 179

Acte concernant la Faillite, 1869

DANS L'AFFAIRE DE

MACDONALD ET CIE, commerçant, de Montréal, FAILLIS.

Une première feuille de dividende a été préparée sujette à objection jusqu'au VINGT-SEPTIÈME jour de JUIN courant, après quoi le dividende sera payé.

JOHN WHYTE.
Syndic Officiel,
Montréal, 8 juin 1870. bs-178.

Acte concernant la Faillite, 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM P. COLE, de Montréal, faisant affaires sous le nom de COLE ET FRÈRE FAILLIS.

Les créanciers du Failli sont notifiés de s'assembler au Bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, Rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal, LUNDI, le quatrième jour de JUILLET prochain, à TROIS heures P. M., pour examiner l'état des affaires de la Faillite en général. Le Failli est par le présent notifié d'y assister.

JOHN WHYTE,
Syndic
Montréal, 15 juin 1870. bs-182

MEYN & WULFF,
Fabricants, Agents et Importateurs
351, RUE DES COMMISSAIRES,
En face des bâtiments de l'Assurance Royale,
OFFRENT EN VENTE
(EN GROS SEULEMENT)
Cornières, Embrasses de Rideaux, Crin.
25 avril. cm-139

MEYN & WULFF,
Fabricants, Agents et Importateurs,
351, *RUE DES COMMISSAIRES,*
En face des bâtiments de l'Assurance Royale,
Offrent en vente des
PRODUITS CHIMIQUES, &c.,
En magasin et arrivant tous les jours :
Santonine, Chloroforme,
Glycerine, Quinine,
Huile de Clous de Girofles,
Huile de Mente Poivrée,
Huile de Limon,
Toutes sortes de Gommes
Magenta et toutes sortes de drogues de teinture
Cochenille
Garance Hollandaise
Glues—Anglaises, Françaises et Américaines
Couleurs pour la Lithographie
Couleurs Sèches
Cigares Allemands
Montréal 25 avril 1870. 139-cm.

313

D. HARMER.

L'ETABLISSEMENT le MEILLEUR MARCHE
EN CETTE VILLE POUR
BOTTES ET SOULIERS
De tous genres est au
No. 313, Rue St. Laurent.
1er avril. cm-120

ROYAL WESTERN.
PHARMACIE et DROGUERIE
DE
MUNRO & JACKSON,
Coin des Rues McGill & Lemoine, Montréal

MM. MUNRO ET JACKSON prennent la liberté d'informer le public qu'ils mettront en vente d'ici à quelques jours un assortiment des mieux choisis

D'EXCELLENTES MÉDECINES PRÉPARÉES AVEC SOIN.

Ils prient aussi le public de leur accorder son patronage et peuvent l'assurer qu'il sera pleinement satisfait, quand au prix et à la qualité des marchandises.
13 juin. fm-178

WILLIAM LAWES,
No. 37, RUE ST. JOSEPH,

Marchand de toute espèce de Papier à Envelopper ; aussi, de Papier et de vieux Fer.
19 mai 1870. aa-159

ANNONCES DIVERSES

TAPIS! TAPIS! TAPIS!

JAMES BAYLIS,

Importateur et Marchand de Tapis de Droguets, Tapis de foyer, Nattes, Rideaux, Accessoires pour rideaux, Etoffe pour meubles, etc., etc., ainsi que Tapis pour Voitures et

Prélats pour Corridors.

Offre à ses amis et au public, pour la vente de ses Marchandises, des avantages qui ne peuvent être surpassés par aucune autre maison de la puissance

Son nouveau MAGASIN de TAPIS se trouve maintenant au

Nos. 459 et 461, RUE NOTRE-DAME,
(Près de la Rue McGill.)

Son assortiment se compose des dessins les plus nouveaux et les meilleurs. Il reçoit chaque semaine des NOUVEAUX ENVOIS des manufactures.

J. BAYLIS,
24 mai 1870. am-163

H. B. WARREN,
Manufacturier de Balances,

A constamment en magasin Balances de fantaisie pour comptoir et à balancier que le poids seul d'une mouche peut faire baisser. Aussi un assortiment complet de balances avec plate-forme pour comptoir, lesquelles sont toutes garanties. Fabrique et Salle d'échantillons, No. 216, Ruelle des Fortifications, près le Carré Victoria, Montréal.
2 novembre 1869. aa—98

Dissolution de Société.

La société existant jusqu'à ce jour entre les soussignés comme "Embouteilleurs de Bière," sous les nom et raison de McINTYRE & ROWLAND, a été, à partir de ce jour, dissoute d'un consentement mutuel. Toutes les dettes dues à et par l'ancienne société seront payées par Mr. ROWLAND qui continuera les affaires comme auparavant dans le magasin du No. 21, Rue Aylmer.

JAMES McINTYRE,
PATRICK ROWLAND,
2 juin.

Le soussigné tout en remerciant ses amis pour l'encouragement libéral qui lui a été accordé tout le temps qu'il a fait des affaires à Montréal, les prie respectueusement de continuer la même faveur à son estimable associé, Patrick Rowland, qui continue les affaires à son propre compte.

JAMES McINTYRE.
2 juin 1870 am—170.

Mères ! Mères ! Mères !

Ne manquez pas de vous procurer le SIROP CARMINATIF DE BIRKS pour la dentition des enfants, enlevant toute douleur et produisant un effet rafraichissant.

Cette excellente préparation ne contient ni opium, ni aucune drogue de ce genre. En vente chez tous les pharmaciens, mais fabriquée seulement par

JOHN BIRKS,
Pharmacie St. Catherine,
101 358, Rue Ste. Catherine, Montréal.

G. SCOTT & CIE.,
No. 637, Rue Craig,

Fabriquants de Patrons et Objets en Fonte de tous genres.

Aussi Modèles pour le Bureau des Brevets promptement et élégamment exécutés.
19 nov. aa—10

MOISSONNEUSE MECANIQUE.

Les soussignés offrent en vente une grande quantité de leurs MOISSONNEUSES de la PUISSANCE dont ils ont vendu près d'UN CENT pendant la dernière saison; toutes ont donné pleine satisfaction. Pas un écrou de ces machines ne s'est dérangé, pas un boulon ne s'est brisé.

Ces machines sont une combinaison des meilleures parties des Machines de Buckeye et Ohio; elles sont faites consciencieusement des meilleurs matériaux, avec des barres d'acier, et les côtés travaillés en acier plaqué. Le rateau à blé est considérablement amélioré, de sorte que le conducteur peut régler la coupe de la Gerbe. Un seul conducteur suffit pour faire fonctionner la Machine, et celle-ci opère beaucoup mieux que ne pourrait le faire le travail des moissonneurs, dix ou douze acres de terrain pourront être moissonnés dans un jour avec le même attelage.

On met ces Machines en vente à des prix étonnants de bon marché, et elles sont garanties jusque dans leurs détails

Les personnes ayant besoin de Moissonneuses feront bien dans leur intérêt de venir les examiner.

PAIGE, STEARNS & CIE.,
Rues Wellington, Prince et Duc.
7 juin 1870. fs-173

CORPORATION DE MONTREAL.

Toiture du Marché Ste. Anne.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Toiture," seront reçues au bureau de soussigné jusqu'à LUNDI, le 27 courant, à MIDI, pour couvrir en tôle galvanisée, une partie du toit du marché Ste. Anne, environ 75 carrés.

La tôle devra être de la meilleure qualité Morewood (Morewood Best Best, annealed) et chaque soumissionnaire devra fournir deux échantillons, l'un de tôle No. 28 et l'autre No. 26 avec prix correspondants.

Pour plus ample informations, s'adresser à l'Inspecteur des bâtisses.

(Par ordre,)
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.
Bureau du Greffier de la cité, Hôtel-de-Ville, Montréal. 21 Juin 1870 } 684-fi

LIVRES DE RECOMPENSES.

Aux Commissaires et aux Maisons d'Education.

Le soussigné vient de recevoir un des plus grands et des plus variés assortiments de LIVRES et autres objets qui ont coutume de se donner en récompenses. Les Livres sont du plus beau choix reliure et riche cartonage doré.

Il prêtera la plus grande attention à toute commande qui lui sera faite, soit dans la division des livres, soit dans leur choix, pourvu que l'on mentionne le montant que l'on veut disposer et le nombre de volumes que l'on veut avoir.

Les prix varient depuis 1s 6d, 2s, 6d, 3s 9d, 4s 6d, 5s, 6s, 7s 6d, 8s, 9s, 10s, 12s, 15s, 18s, 22s 6d, 27s, 30s, 36s, 45s, à 100 la douzaine.

CHS. PAYETTE.
250, rue St. Paul.
20 juin. bs-183.

LE SIROP CARMINATIF DE BIRKS donne un soulagement immédiat aux enfants souffrant des dents. 101

MEDECINES BREVETEES

"Magna est Veritas et Prævalebit."
"La vérité est grande et elle prévaudra."

AMERS D'HOSTETTER, AMERS DE MISHLER, AMERS DE RICHARDSON, AMERS DES PLANTATIONS, etc.

Jamais les spiritueux distillés ou l'alcohol étendu n'ont été présentés au public sous une forme plus propre à créer des habitudes d'ivrogne et un mal et fatal esclavage de la bouteille comme celle suggérée par la tête de cette annonce. Ces compositions ne sont rien moins que du whiskey ou du rhum déguisés par l'introduction de quelques écorces amères, bois et racines dont un homme ayant quelques notions de botanique pourrait charger une charette dans presque tous les bois de notre pays. **** Ces manufacturiers d'amers font des fortunes par la vente de whiskey chargé d'amers et la crédulité et la confiance de milliers de personnes dont les systèmes nerveux demandent des stimulants ou des narcotiques, et qui ont trop de délicatesse envers le sentiment public et trop de conscience pour boire du whiskey pur dans une auberge. Dans un prochain numéro de l'*Adocate* je me propose de démasquer d'une manière rigoureuse l'hypocrisie flatteuse, la philantropie fausse et la sympathie affectée pour l'humanité souffrante qui servent si bien à dorer cette vente de whiskey coloré. En même temps, que tous les amis de la tempérance, les patriotes et les philantropes se mettent en garde contre le whiskey déguisé comme une médecine.—CHARLES JEWETT.

COPIE.—Laboratoire du Département de l'Agriculture, Washington, 28 déc. 1868 :

"Les Amers au Vin" de M. A. M. F. Gianelli, de Montréal, éprouvés dans ce laboratoire, ont donné les résultats suivants : "Amers Royaux Italiens" (2 bouteilles examinées), pesanteur spécifique' 1.0009.

Au moyen de plusieurs résultats.
Alcohol (par la pesanteur).....15.2-00 par cent.
Sucre (canne)..... 3.57 do
do (fruit)..... 61 do

L'extraction était abondante et contenait plusieurs odeurs aromatiques. Après l'avoir évaporé, précipité plusieurs fois avec les réactifs ordinaires, elle a produit une substance ayant la réaction de l'"Quantine" de Faure. On pouvait séparer l'acide tartarique en quantité remarquable et la remarquer facilement.

Une solution de nitrate d'argent n'a pas été réduite par le liquide ("Amers"), et il n'y avait aucune apparence de l'huile "Fusel."

Cette analyse prouve que le principe éthéré du vin (Quantine) se trouve en quantité considérable, et que l'acide propre du vin de Xérès s'y trouve aussi, et que l'on ne peut découvrir aucune trace de l'huile "Fusel."

D'après tous ces résultats, ils est évident que l'on s'est servi de vin pour fabriquer les "Amers Italiens de Vin" et que l'on ne s'est pas servi de whiskey.

La plus grande partie de l'alcohol trouvé appartenait certainement au vin qui se trouvait dans les amers, et non au whiskey.

(Signé,) THOMAS ANTISELL, M.D.,
Premier Chimiste du Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

New-York.

CHER MONSIEUR,—Me relevant d'une longue et grave maladie, je reçus une bouteille de votre "Tonico Reale" et son usage m'a causé beaucoup de bien, vu que je m'aperçois que mon appétit et ma digestion se sont améliorés, et je n'hésite pas à le recommander comme un des meilleurs et des plus agréables toniques dont je me sois jamais servi.

WILLIAM ARNOLD,
A. B. Trinity College, Dublin; M. R. C. S., Londres; M.D., New-York, Licencié du Collége Royal de la Havane.

A. M. F. GIANELLI, Ecr.
258 rue Est, No. 20, New-York.

CHER MONSIEUR,—J'ai essayé avec soin le "Tonico Reale" et j'ai le plaisir de vous informer que c'est le tonique le plus agréable et le meilleur que j'ai jamais employé dans ma pratique. Je le trouve le plus particulièrement adapté aux femmes et aux enfants affaiblis par les diverses maladies auxquelles ils sont sujets. Si vous me faites la faveur de m'informer, par lettre, ou je puis me procurer cet amer pour mes patients, je ferai tout mon possible pour le recommander. Ordinairement les amers qui se vendent sont trop amers et renferment trop d'*Alcohol*, et par conséquent deviennent nuisibles.

Votre "Tonico Reale" me semble être le tonique que nous avons cherché longtemps, mais que nous n'avons jamais trouvé jusqu'à ce que le Prof. Verri, M. D, de Padoue, en ait doté le monde médical.

Respectueusement, etc.,
W. FRED. HOLCOMB, M. D.
Professeur de Chirurgie auriculaire et Ophtalmique au Collége de Médecine de N. Y., et Chirurgien de l'Hôpital Ophtalmique et du Dispensaire Demuit.

A A. M. F. GIANELLI, Ecr.

CHER MONSIEUR,—Après un long et minutieux essai, j'ai beaucoup de plaisir à recommander vos Amers Royaux. C'est un excellent stimulant et tonique qui aide à la digestion et donne du ton aux organes de la digestion. Je crois, d'après la note que vous m'avez remise des ingrédients qui entrent dans sa composition, que c'est une combinaison admirable, un tonique agréable, utile et sûr.

Votre dévoué,
R. P. COOKE, M.D., New York.

M. GIANELLI. 31, rue Temple, Boston.

MON CHER MONSIEUR,—Je m'empresse d'accuser réception d'un échantillon de votre "Royal Italian Bitters" accompagné de la note m'informant de la formule de sa préparation. Ayant un champ vaste pour essayer l'effet de votre Amer, j'ai obtenu le succès le plus flatteur dans les cas qui exigent un stimulant doux et tonique à la fois, et je le recommanderai avec plaisir dans la dyspepsie, l'indigestion, la perte de l'appétit, la débilitation générale et l'inactivité constitutionnelle du foie. Je demeure, mon cher M. Gianelli
C. PRINCE, M. D., 57ème rue est.

A. M. F. GIANELLI.

CHER MONSIEUR,—J'ai retardé à accuser réception de votre bienveillante remise d'amers royaux italiens jusqu'à ce que je pusse en faire l'essai. Je suis heureux de dire que c'est le meilleur article dont j'ai encore fait usage. Son goût est très agréable. Il me paraît être très pur et préparé avec un soin extraordinaire, et propre à faire un tonique des plus excellents et à augmenter l'appétit pour plusieurs cas de dyspepsie, débilité et convalescence produits par la maladie.

Avez-vous une agence pour sa vente à New-York ? Avec respect votre,

F. J. BUMSTEAD, M. D.

Lettre de G. Miliano, M.D.
22 ONZIEME RUE OUEST, N. Y.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu, il y a quelque temps, un échantillon de vos Amers Royaux Italiens que vous avez eu la politesse de m'envoyer. Après en avoir fait un essai avantageux, je suis heureux de dire que ce sont des toniques délicieux et des amers stomachiques et stimulants qui, je le pense, seront considérés comme utiles à tous ceux qui souffrent de l'indigestion, de la constipation et de la dyspepsie.

Avec mes meilleures souhaits pour votre succès, je suis avec respect votre,

G. MILLIANO, M. D.
A.M. F. GIANELLI, ECR.
23 janv. apfps aa—6

ANNONCES DIVERSES.

BONNE NOUVELLE POUR TOUS.

Tout de premier choix.

JOSEPH SISSONS prend la liberté d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son nouveau magasin 105, RUE ST. PIERRE, près de la Rue Craig. Il tiendra toujours un assortiment de premier ordre de Confiseries, Café et Salle de Lunch. Crème Glacée et Eau à la Glace. DINER 25 cents.
5 mai 1870. cm-147

AVIS.

Le VENTE de l'IMMEUBLE situé au coin des Rues St. François-Xavier et St. Sacrement appartenant aux héritiers Valois, est AJOURNÉE jusqu'à nouvel avis.

BUREAU ET NORMANDEAU,
Notaires,
No. 96, Rue St. Frs.-Xavier.
21 juin 1870. 185

REMEDE DE FOWLE

POUR LA GUÉRISON DES HÉMORROIDES ET DES HUMEURS.—Le seul remède certain pour les Hémorroïdes de toutes sortes, la LEPRE, le SCROFULE et toutes les maladies de la peau. Usage interne et externe. Complètement végétal. En usage dans les hopitaux de l'Ancien et du Nouveau Monde. Dans les cas de manque de guérison, j'autorise les vendeurs à remettre l'argent et à me la charger. Aucun manque de guérison depuis dix ans. Préparé par H. D. FOWLE, Chimiste, Boston. $1 la bouteille. Vendu partout. HENRY SIMPSON & CIE., Agents. Vendu aussi par EVANS, MERCER et CIE.
14 août 1869. aa-bfps-231

POUR de bonnes Photographies de tous genres, allez aux ateliers de Photographie de BALTZLY, 372, Rue Notre-Dame. Venez et voyez.

FEUILLETON.

HISTOIRE
D'UN
HOMME DU PEUPLE.

Suite

Nous allions à travers tout cela. Nous voyions des statues en marbre de tous les côtés, dont je me rappelle principalement deux à l'entrée de la grande avenue, représentant deux hommes superbes et nus, qui tiennent par la bride des chevaux sauvages dressés sur les pieds de derrière, les jarrets pliés, la crinière droite, prêts à s'échapper.

Emmanuel me représenta que c'étaient des chefs-d'œuvre, et je n'eus pas de peine à le croire.

Mais le plus beau, c'est l'Arc-de-Triomphe qui s'élève au bout de l'avenue, tout gris à force d'être loin, et pourtant superbe, avec ses lignes pâles dans le ciel, et ses voûtes, où des maisons pourraient passer.

Tout est beau, tout est grand dans cet Arc-de-Triomphe : nos victoires, qui y sont écrites partout, et qui font des listes de cinquante mètres ; la beauté de l'idée, la beauté des pierres, la beauté du travail, la beauté des sculptures qui sont en dehors, sur des socles, appuyés contre les arches, et, d'après ce qu'Emmanuel me dit, elles représentent, du côté de Paris, la Guerre, sous la figure d'une femme que les soldats français portent dans leurs bras, et qui crie ; "Aux armes !" Cela vous fait dresser les cheveux sur la tête. En regardant cette femme, on l'entend, on croit que les Russes et les Prussiens arrivent ; on voudrait courir dessus et tout massacrer.

Cette femme, je la vois, toujours ; elle ressemble à celles du Dargent, qui vont aider leurs hommes à déraciner des rocs. C'est terrible !

Contre l'autre arche, et séparée par la voûte, c'est la Gloire. L'empereur Napoléon figure la gloire. Un ange lui met des couronnes sur la tête pour le bénir. C'est aussi très beau.

Sur l'autre face c'est l'Horreur de l'invasion, représentée par un cavalier qui écrase tout, et la Joie de la paix représentée par des gens heureux qui rentrent leurs récoltes.

Voilà ce qu'Emmanuel m'expliqua, car je n'avais pas assez d'instruction pour deviner tout seul.

Le bœuf, le cheval et les gens sont tout ce qu'il est possible de voir d'admirable.

Je pourrais en dire beaucoup plus, mais ces choses resteront là pendant des siècles ; et je pense, comme M. Nivoi, qu'il faut voir Paris pour connaître la grandeur de notre nation, sa gloire et sa force.

Ayant repris le chemin de notre quartier vers cinq heures, nous passâmes dans le jardin des Tuileries, où les plus belles statues en marbre blanc se trouvent. Quant à vous dire les personnes qu'elles représentent, j'en serais bien embarrassé. Mais c'est achevé dans toutes ses parties, c'est entouré d'arbres et de petites allées bien unies. Les enfants jouent dans ces allées, les dames s'y promènent, et malgré la foule, des ramiers volent aux environs ; ils descendent même sur le gazon, pour manger les mies de pain qu'on leur jette.

Ces ramiers vous rappellent le pays, les grands bois, les champs, et l'on pense : Ah ! si nous pouvions vivre comme vous de quelques graines, et si nous avions vos ailes, malgré les marbres, les palais et les colonnes, ce n'est pas ici que nous resterions."

Je ne pouvais m'empêcher de le dire à mon camarade Emmanuel, lui rappelant comme le soir, au vallon, sous la Roche-Plate, en sortant de la riuière,—lorsque l'ombre des forêts s'allongeait dans les prairies,—on entendait les ramiers roucouler sous les bois. Ils étaient par couples ; mais en ce temps nous ne savions pas ce qu'il se racontaient entre eux ; je le saurais maintenant, et je les trouvais bien heureux de pouvoir roucouler par couples, en se sauvant dans les ombres.

Emmanuel m'écoutait la tête penchée. J'aurais bien voulu lui parler un peu d'Annette ; mais je n'osais pas ...J'avais tant...tant de choses sur le cœur !

Nous étions sortis du jardin ; il me conduisait à travers une grande place, où se dressait une haute maison en forme de tour, couverte d'affiches, et de loin je reconnaissais le Louvre.

Alors tout me paraissait sombre, j'avais toujours le nom d'Annette sur ma langue ; je regardais mon camarade, qui semblait rêver, et nous marchions dans de petites ruelles sales. Les marchands d'eau passaient ; les marchands d'habits, la bouche tordue, criaient, regardant aux fenêtres. Le vrai Paris des rues revenait.

Tout à coup Emmanuel, levant les yeux, dit :

"Voici le Rosbif ! entrons, Jean-Pierre, et dinons."

Nous entrâmes ; tout était plein de monde, et nous ne trouvâmes de place qu'au fond, sous une espèce de toit en vitrage.

Nous fîmes encore un bon repas, mais je ne sais pas pourquoi la tristesse était venue. Emmanuel pensait peut être à son examen, et moi, mon esprit était à Saverne. Je voulus parler, cela le mit de mauvaise humeur :

"Quand j'invite mon meilleur camarade,, dit-il, je ne supporte pas qu'il paye. C'est presque une injure que tu me fais."

(A CONTINUER.)

Texte grec, revu et corrigé par M. ALEXS PIERRON, d'après les documents authentiques de la récension d'Aristarque (1).

L'iliade.

Le titre est un titre à sensation. Le nom d'Aristarque y éclate, y saute aux yeux. C'est que naguère encore Aristarque n'était rien qu'un nom propre et un mot de la langue. Nous vénérions le nom sur la foi des Latins, et nous nous servions du mot comme synonyme de critique habile et judicieux. Mais, de la doctrine, l'enseignement de l'illustre chef de l'école d'Alexandrie, rien ne restait. Le tamis des siècles avrit tout arrêté, tout retenu au passage, sauf cette poussière subtile qu'on appelle une grande renommée. Il y avait même ceci de bizarre que la critique, cet art éplucheur et positif, était obligée de reconnaître pour maître et chef de file un personnage quasi légendaire, dont les travaux n'avaient pas laissé plus de traces que ceux de l'Hercule de la fable. Et voici que, grâce à une merveilleuse trouvaille, cette grande réputation sort du nuage, et qu'il se trouve quelque chose de saisissable dans la main que ce fantôme voilé étendait vers nous. Quelle chose ? — Un exemplaire de l'Iliade.

C'est à l'*Iliade* qu'échoit le privilége unique de nous arriver avec l'empreinte du prince des critiques. Elle a eu déjà bien des chances. Supposé qu'au lieu d'être une simple épopée, l'*Iliade* soit pour nous ce qu'elle était pour les premiers Grecs, un livre sacré, un bible. Il n'y a pas de doute que le fait de sa transmission à travers les siècles serait tenu pour un phénomène plus qu'humain. Il faut être aveugle, s'écrieraient les docteurs, pour ne pas reconnaître dans la conservation de ce poème immortel une intervention spéciale de la Providence, une preuve de son origine divine.

Que l'Iliade ait surnagé alors que le monde sombrait sous la tempête du christianisme déchaîné et des invasions barbares, ce lui a été une fortune commune avec plus d'une œuvre du génie antique. Les vents heureux ont poussé vers notre côte d'autres débris du naufrage. Mais voici le caractère unique de son histoire : entre le temps ou elle fut composée et le nôtre, deux découvertes immenses ont pris places. L'invention de l'écriture et l'invention de l'imprimerie ont changé les conditions de durée de l'esprit humain. Elle a cependant franchi victorieusement ces époques critiques du progrès, comme elle a échappé aux catastrophes sociales. Elle a passé par l'âge de mémoire, elle a passé par l'âge des manuscrits, elle a passé par l'âge des livres.

Il s'écoula trois ou quatre cents ans avant qu'elle fut écrite. On s'étonne qu'elle ait pu se conserver de mémoire pendant un si long intervalle de temps. Mais les hommes avait déjà imaginé un moyen d'aider la mémoire. Ce moyen, c'était la récitation cadencée qui la soumettait à un contrôle, à une discipline et l'assurait contre ses défaillances.

Pourquoi les plus anciens monuments de toute langue sont-ils invariablement en vers et non en prose ? Les peuples sauvages même n'ont point d'autre littérature courante que des chants de guerre et d'amour : toujours des chants. Ce n'est pas une explication satisfaisante de répondre que les hommes primitifs avaient apparemment plus d'imagination que leurs descendants civilisés ; car la chose est contestable, et d'ailleurs l'imagination peut bien se passer du phythme.

Il est probable que la poésie et la musique jouèrent d'abord le rôle que remplirent plus tard l'écriture et l'imprimerie. Elles durent être, à l'origine, moins des arts qu'un procédé mécanique, un essai rudimentaire pour garantir la transmission des œuvres de l'esprit. En prose, rien ne peut durer dans la mémoire des peuples que des proverbes, des dictons, adages fort courts, et encore frappés d'une certaine façon.

Pour ne pas perdre la suite de ses pensées, un homme de nos jours est obligé de les coucher sur le papier à mesure qu'elles se formulent d'une façon claire à son esprit. Si ce moyen venait à lui manquer, il aurait recours à l'expédient des temps légendaires : les faire entrer dans

nous prenions une plume. Il le fallait aussi pour que cet ouvrage pût faire son chemin dans le monde. Ce qu'on imprime on le chantait. Chaque récitation était un exemplaire vivant que le rhythme gravait dans les oreilles des auditeurs. Poussez la comparaison à ses dernières limites, vous trouverez que la poésie fut sur la prose un progrès comparable à celui de l'écriture usuelle sur l'écriture figurative, sur les hyéroglyphes. L'objet en vue est de transmettre la pensée d'un homme à un autre, et d'un temps au temps suivant d'une façon plus sûre; le résultat est une pure simplification obtenue au moyen de certains artifices convenus : ici des caractères abstraits et en petit nombre, là le retour périodique de certaines cadences

Voici maintenant une première transition. A cette Illiade mnémonique succède une Iliade littéraire; aux exemplaire chantés, les exemplaires écrits. Après les rapsodes, les copistes. Le papyrus et le style remplacent la lyre aux mains de ceux qui font métier de publier la vieille épopée nationale.

Pour cette fin, l'écriture était certes supérieure au chant; mais elle avait aussi ses causes d'erreur. Le caractère employé d'abord était l'*onciale*, où les lettres se confondent aisément. C'était l'enfance de l'art nouveau. Point d'accentuation, point de ponctuation, point d'intervalle entre les mots.

Ce furent les Alexandrins qui inventèrent tous ces signes, cette notation visible des inflexions de la voix, ce rhythme du discours. La prolongation de durée des œuvres de l'esprit au moyen de l'écriture en reçut un plus grand degre de certitude. De même, pendant l'âge précédent, les modulations du chant en l'appliquant à la poésie augmentaient son efficacité comme procédé mnémonique. Ce sont deux améliorations correspondantes qui se surajoutent, se greffent sur l'invention première, pour lui donner toute la perfection qu'elle comporte.

L'école d'Alexandrie n'était pas seulement une académie de letttres et de savants, c'était aussi une haute faculté d'enseignement, où le chef du musée, un Hérodote, un Aristophane de Byzance, un Aristarque, remplissaient en quelque sorte les fonctions de doyen; où les beaux esprits, les grammairiens, les philosophes étaient chargés de cours publics. Pour ces leçons il était besoin de mettre entre les mains des disciples les textes revus et corrigés des auteurs qu'on expliquait. De là sortirent ces belles éditions dans lesquelles l'antiquité latine apprit à goûter les grands écrivains de la Grèce.

Lorsque vint l'âge de l'imprimerie et qu'il s'agit de fixer la vulgate d'Homère, que n'eût-on pas donné pour pouvoir consulter un de ces humbles livres de classe des écoliers d'Alexandrie, aux marges remplies de notes prises sous la dictée d'un professeur tel qu'Aristarque! On fut loin d'avoir ce bonheur; on ne retrouva que des manuscrits de l'*Iliade* postérieurs au Xe siècle de l'ère chrétienne; textes gâtés, corrompus, par l'ignorance des rhéteurs et l'ineptie des scribes byzantins.

C'est de ce triste résidu que, en 1566, le second Henri Estienne parvint à extraire l'édition d'Homère qui servit de type à toutes celles qui suivirent. Il fallait bien se contenter de cela, on en avait pris son parti, quand à la fin du siècle dernier, un jeune érudit français que le gouvernement avait envoyé en mission à Vénise, fit une découverte considérable.

Il s'appelait Gaspord d'Anse de Villoison. Dès l'abord, en commençant des recherches dans la bibliothèque de Saint-Marc, il mit la main sur un manuscrit de l'Iliade. Bien d'autres avant lui l'avaient feuilleté; le premier il en sentit le prix. Le manuscrit plus ancien qu'aucun de ceux qu'on connait, remontait au Xe. siècle. Les marges étaient couvertes de remarques et de signes critiques, et, à la fin de chaque chant, une annotation du scribe du Xe siècle révélait que ces remarques et ces figures avaient été copiées sur des grammairiens d'Alexandrie, disciples directs d'Aristarque, et dont il citait les noms. En un mot, on tenait un véritable exemplaire aristarchien.

Cela est sûr, inconstesté aujourd'hui, car il a fallu du temps aux savants pour se mettre d'accord sur la valeur de la découverte de Villoison, si bien que l'édition de M. Alexis Pierron, qui vient près d'un siècle après, est la première qui en ait profité.

Nous rend-elle pas le poème dans son intégrité, tel qu'il tomba, il y a trois mille ans, des lèvres du grandpère? La question serait oiseuse. Elle nous rend du moins une *Iliade* aussi authentique qu'il est permis de le désirer, une *Iliade* assurément de deux mille ans, une *Iliade* restituée par le critique le plus sagace de l'antiquité et que nous n'aurons plus à envier aux lettres du siècle d'Auguste. Entre tant de variantes de l'immortelle épopée nous ne pouvons nous flatter d'être mieux placés qu'Aristarque pour discerner les bonnes leçons.

Le travail de M. A. Pierron est une œuvre d'érudition pure, et les hellénistes par vocation seront seuls capables d'apprécier tout ce qu'il y a apporté de soin de de connaissances. Mais l'érudition de nos jours ne se drape plus dans l'isolement farouche et pédant des commentaires de langue morte. Elle donne ses raisons en bon français, et il y a quelque chose à gagner avec elle, même pour le public qui n'est pas initié aux mystères de la *diastole*, de *l'hypodiastole*, et du *digamma*. Ce public trouve dans l'introduction volumineuse et dans les appendices, où M. A. Pierron a groupe et analysé toutes les dissertations savantes qui ont eu l'Iliade pour objet, une raison suffisante pour prendre confiance dans le savoir de l'éditeur et pour admirer son talent.

CHARLES DURIER.

LE PAYS

MONTRÉAL, 25 JUIN 1870

Election de missiquoi.

Le village de Bedford offrait jeudi dernier une animation extraordinaire, c'était le jour de la nomination du candidat aux Communes, en remplacement de M. Chamberlin parti à Londres chercher *le sabre de son père* comme dirait Fritz de la Grande-Duchesse. Deux candidats se trouvent sur les rangs, MM. Hogell et Baker. Le premier appartient au parti libéral; le second au parti conservateur. M. Hogell trouve que tout va mal, et qu'on pourrait mieux faire; M. Baker, lui pense comme son prédecesseur, que l'administration actuelle est le *nec plus ultra* des gouvernements sages.

C'est là ce qu'on appelle entrer dans la peau du bonhomme; et si par hazare M. Baker se trouvait élu, M. Chamberlin se trouverait parfaitement remplacé. Mais nous sommes convaincus que tel ne sera pas le résultat, car les circonstances ne sont plus ce qu'elles étaient lors de l'élection de M. Chamberlain, série de fautes commises par le ministère, les embarras financiers où nous sommes, l'avenir décourageant qu'on entrevit dans la continuation d'un pareil système, tout cela a dû ouvrir les yeux, faire réfléchir les électeurs et les porter a rechercher de prompts remèdes à cet état de choses.

Mais occupons nous de la nomination. MM. W. Dorion, George W. Stephens et Ray de Montréal s'étaient rendus à Bedford pour parler en faveur de M. Hogell. Après la lecture du writ faite en anglais et en français, l'Hon. M. Wood, secondé par le major Rowe proposa comme candidat M. George B. Baker, MM. Racicot et H. M. Smith, secondés par M. Haskel proposèrent aussi comme candidat M. N. Hogell.

M. G. Baker s'adressa alors à l'assemblée. Usant de la vieille tactique qui consiste à dire qu'il ne voulait point se présenter, mais qu'il a dû céder aux nombreuses sollicitations des électeurs, et qu'il n'a point eu de peine à accepter lorsqu'il apprit que des *étrangers* de Montréal voulaient s'emparer du comté, proposer l'hon. M. Young, et introduire dans le Missisquoi des nouvelles doctrines politiques. Le reste du discours du candidat a été comme tous ceux de ce genre, c'est-à-dire un dithyrambe en l'honneur du gouvernement actuel.

M. George Gloyce, se présenta alors comme représentant le candidat absent, et retenu à Baltimore en ce moment par des affaires importantes. M. G. Gloyce, après avoir rappelé que M. Backer avait une fortune qu'il consacrait à promouvoir les intérêts du comté, a demandé au nom de son candidat, un gouvernement véritablement responsable au peuple, il a montré la nécessité de l'extension du commerce du pays, le besoin d'un marché, seul moyen d'avoir des manufactures, une industrie locale, et d'assurer avec la prospérité du pays, l'aisance générale. M. Racicot développa les mêmes idées en français.

M. Thibault, parla en français en faveur de M. Baker. Après un speech fréquemment interrompu, l'imprudent orateur ayant eu la malencontreuse idée de demander un hurrah, une main agita un chapeau, et encore le vent enleva-t-il sondainement cet unique signe de l'enthousiasme populaire.

M. George W. Stephens de Montréal, présenté par M. Cough, soutint la candidature de M. Baker. Tandis que les divers orateurs s'adressaient à la foule, des voix s'élevaient de temps à autre demandant Dorion! Dorion!

M. W. Dorion se présenta enfin, et au milieu du plus grand silence expliqua aux électeurs qu'il fallait faire abstraction des personnes pour considérer les principes qu'ils représentaient.

M. Dorion passa alors en revue les actes de l'administration fédérale et fit éclater les applaudissements à plusieurs reprises, par ses remarques justes et sensées. L'orateur montra avec la plus grande impartialité la voie périlleuse que nous suivions en soutenant une politique désavouée, même par l'Angleterre, politique féconde en embarras, en périls, et dont se sont séparés tous les hommes intelligents à la session dernière. M. W. Dorion ne pouvait rien dire de mieux pour le succès de sa cause, que de parler du régime, des tendances de la politique, des principes du ministère actuel. Il s'est acquitté de sa tâche avec tant de bonheur qu'on l'a prié de répéter en anglais ce qu'il venait d'exposer si éloquemment en français. Les applaudissements et les hurrahs n'ont point manqué à la péroraison.

Après quelques remarques de M. Morgan en faveur de M. Baker, M. Racicot demanda le vote pour M. Hogell. L'officier rapporteur M. Dickinson fixa comme jours d'élection jeudi et vendredi de la semaine prochaine. L'assemblée se dispersa alors après avoir donné trois salues d'applaudissements à M. Dickinson.

La St Jean Baptiste.

Que dire et de quoi parler?

La St. Jean Baptiste a eu ses causes, son origine, ses moyens, son but. Les causes sont disparues, son souvenir se perpétue par l'usage, ses moyens sont faibles si non nuls, son but n'a plus de raison. De là vient la diminution du prestige de cette fête autrefois si populaire; tout est allé en s'affaiblissant, et aujourd'hui la St. Jean-Baptiste n'est plus que l'ombre de ce qu'elle fut.

Voilà quelques années que nous assistons, à Montréal, à la célébration de cette fête soi disant nationale, et nous devons avouer qu'à chaque anniversaire l'indifférence et l'apathie augmentent. A tel point que cette année le président de la Société, l'hon. M. Ouimet, a dès les premiers mots de son discours signalé avec tristesse le petit nombre de personnes formant le cortége. En effet si l'on enlevait de la procession les nombreux enfants des diverses écoles de la ville, que resterait-il?

Quelques oriflammes, quelques bannières et le carosse apportant le gracieux enfant chargé de représenter le patron de la société. Hier, on eut plutôt dit la St. Nicholas que la fête nationale des Bas-Canadiens.

Des curieux en grand nombre, des branches de verdure, des banderolles flottantes, la cérémonie religieuse, trois discours et un concert le soir; voilà le bilan de la journée.

M. le curé Rousselot, l'hon. M. Ouimet, M. Chapleau, M. Harwood, M. A. David, ont été les orateurs de la circonstance. Nous croyons que M. Chapleau a pensé juste en disant que bientôt les Canadiens-Français célèbreraint la St. Jean-Baptiste, non plus en colons, mais en hommes appartenant à un peuple, à une nationalité distincte. Ce jour-là seulement, en effet, la St. Jean-Baptiste pourra devenir véritablement une fête nationale. Lorsque tous ceux distingués par le mérite, la position ou la fortune, croient déroger en figurant dans un cortége, que d'autre part, une coterie a exclu de la société une partie de ses compatriotes, on ne peut rien attendre de pareils procédés, la St. Jean-Baptiste reste ce qu'elle doit être en de telles circonstances: une cérémonie sans caractère, sans enthousiasme, une fête sans lendemain, et dont le souvenir n'éveille ni patriotisme ni résolutions généreuses.

Mais nous ne désespérons point. La St. Jean-Baptiste, les événements aidant, deviendra ce qu'elle doit être, la fête d'un peuple, l'anniversaire de la délivrance et de l'émancipation.

Nous ne pouvons mieux faire au sujet de la fête d'hier que d'emprunter à l'*Evénement* le précis historique contemporain de la fondation de la St. Jean-Baptiste. Nous donnerons dans notre prochain numéro la première partie de cet intéressant travail dû à la plume de M. Larue, de Québec.

Ce fut en 1834 que quelques citoyens de Montréal organisèrent "l'Association," ou "la Société St. Jean-Baptiste," et posèrent les bases de cette grande fête nationale des Canadiens-français, si populaire aujourd'hui, et dont les ramifications s'étendent jusqu'aux Etats-Unis, et partout où il y a un petit noyau de nos compatriotes. M. Ludger Duvernay en fut le fondateur.

La fête d'inauguration de cette association eut lieu le 24 juin 1834, et consista en un banquet qui se donna dans le jardin de M. John McDonnell—irlandais d'origine—sous la présidence de M. Jacques Miger, alors maire de Montréal.

Au nombre des *toasts* présentés à ce banquet, on remarque le suivant: "A Ludger Duvernay, qui a donné l'idée de cette fête, et en a surveillé les préparatifs!" Le même *toast* se répéta aux banquets qui eurent lieu les deux années suivantes.

La célébration de cette fête fut interrompue, à Montréal, par l'insurrection de 1837.

Dès 1836, la Saint Jean-Baptiste fut célébrée dans plusieurs paroisses du District de Montréal, notamment, à Saint-Denis, à Saint-Benoit, à Boucherville, à St. Ours. Dans cette dernière paroisse, la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée par une grande messe. Ce fut la première fois, très-probablement, qu'une grande messe fut chantée à cette occasion: le clergé, pendant longtemps, ayant éprouvé de la répugnance à donner trop d'éclat à la Saint Jean-Baptiste, lorsque personne n'avait raison de se plaindre de Saint-Joseph qui, jusque-là, avait été reconnu comme le premier Patron du Pays. Ce ne fut, paraît-il, qu'en 1843 ou 1844 que l'usage prévalut, enfin, de commencer la célébration du 24 juin par une grande messe et un sermon.

Dans ces commencements, l'association avait une couleur politique bien marquée, et, dans un discours prononcé à un des premiers banquets, un des orateurs félicite l'association d'avoir fait choix pour patron "du grand Saint-Jean-Baptiste, qui, il y a 19 siècles, est venu préparer la voie de la réforme morale!"

Ainsi que je l'ai dit plus haut, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste fut interrompue à Montréal par l'insurrection de 1837, et le fondateur de l'association, M. Ludger Duvernay, fut obligé de prendre le chemin de l'exil. Le retour de M. Duvernay eut lieu en 1842, et ce zélé patriote s'occupa aussitôt de réorganiser la société.

Une première assemblée générale eut lieu à cette effet, le 9 juin 1843, sous la présidence de l'Hon. D. B. Viger, Sir George Cartier remplissant les fonctions de secrétaire.

Depuis 1842, la célébration du 24 juin n'a pas été interrompue à Montréal.

Le père et le fondateur de la société St Jean-Baptiste à Québec, a été M. N. Aubin. Le 16 juin 1842, huit jours avant la fête (un an avant la réorganisation de la société à Montréal), N. Aubin faisait, dans le *Fantasque*, un chaleureux appel au patriotisme des Canadiens-Français de Québec, leur disant qu'à Montréal, deux jours avaient suffi à M. Ludger Duvernay pour organiser un banquet somptueux. L'article du *Fantasque* se terminait par ces mots: "Ceux qui seraient disposés à célébrer la St. Jean-Baptiste, sont priés de laisser leurs nom à ce bureau, d'ici à samedi prochain. Si d'ici à ce temps, le nombre en était suffisant, une assemblée serait convoquée afin de nommer un comité, prendre les souscriptions, et s'occuper des autres arrangements nécessaires.

Ce chaleureux appel fut entendu et trois jours plus tard, le 19, une asssmblée préliminaire eut lieu à l'hôtel de M. Maheux, rue et faubourg Saint Roch. A cette assemblée, la société St. Jean-Baptiste de Québec fut fondée et organisée.

Le Dr. Bardy fut élu président, M. N. Aubin, vice-président; ,MM. J. B. Rhéaume et Hutson furent élus secretaires. Parmi les personnes présentes à cette assemblée, on remarquait Olivier Fiset, Taché, Cauchon, Rowen, F. N. Derome, Levêque, Savard, le Dr. Tourangeau, etc., etc.

Le matin du 24 juin, dès six heures, les membres de la société St. Jean-Baptiste, accompagnés d'une foule de citoyens, se réunissaient à l'Hôtel de la Cité. On forma les rangs et la procession se rendit à l'église à sept heures, ayant en tête la "Musique Canadienne," qui jouait durant la marche, des airs du pays. Cette musique était sous la direction de M. Sauvageau.

En tête du cortége, on voyait une magnifique bannière aux trois couleurs, vert, blanc et rouge, sur laquelle étaient représentés un Saint Jean Baptiste et un castor; ces emblèmes étaient dus au pinceau de M. Légaré. Au milieu de la procession figurait une autre bannière, blanche, avec l'inscription: "Nos institutions, notre Langue, et nos Lois." "Outre ces étendards,—je cite le *Fantasque*—on remarquait six drapeaux des milices canadiennes qui ont figuré dans les dernières guerres."

La messe fut célébrée par M. l'abbé Baillargeon, curé de Québec, et un sermon éloquent, sur la Tempérance, fut dit par l'abbé Chiniquy.

Cette messe ne fut pas une messe de la St. Jean Baptiste, mais une messe dite de Tempérance. Il répugnait toujours au clergé de laisser détrôner Saint Joseph.

Après la messe, la procession se reforma de nouveau, parcourut un grand nombre des rues de la ville, et les membres de l'association se séparèrent aux cris de: "Vive la Reine! Vive Jean Baptiste!"

Le soir, il y eut à l'hôtel de la Cité, un banquet de deux cents personnes. Au nombre des convives se trouvaient trois invités: L'hon. R. E. Caron, maire de Québec, l'hon. John Nelson et M. Aylwin.

Durant le banquet, la "Musique Canadienne" fit entendre ses airs les plus brillants et les plus patriotiques, et des toasts innombrables furent proposés et bus avec tous les honneurs. Il y eut une véritable avalange de discours; parmi les plus chaleureux on remarque ceux du président, du maire, de MM. Cauchon, Belleau, Chauveau, Aylwin, Etienne Parent, Auguste Soulard, et Derome.

On sortit de table à 11½ h.

Il y a lieu de s'étonner aujourd'hui, de voir un banquet se terminer à pareille heure; mais cela s'explique. En premier lieu, le 24 juin de l'année 1342, était un vendredi, et le repas fut rigoureusement servi en maigre. Ensuite, malgré le nombre prodigieux de toasts qui furent proposés et bus, chacun s'en retourna chez soi *à jeûn*, ne ressentant, au dedans de lui-même, d'autre chaleur que celle qui pouvait être occasionnée par l'ardeur du plus brûlant patriotisme. En effet, on ne but autre chose, à ce banquet mémorable, que de l'eau froide, des limonades, de la bière de gingembre, et de la sapinette! Toutes ces liqueurs étaient connues, à cette époque de zèle et d'abnégation, sous le nom de *liqueurs de tempérance*.

En rendant compte de ce fait phénoménal le *Canadien* s'écriait: "et l'on s'est amusé aussi bien, mieux peut-être, que si le vin eût ruisselé sur la table!!"

Le lendemain de cette solennité, la société St. Jean-Baptiste prenait place, avec les autres sociétés nationales de la ville, dans le cortége qui alla à la réception de Charles Bagot.

Cependant, la célébration de la Saint Jean-Baptiste n'avait pas été du goût de tout le monde alors, on trouva à redire aux couleurs qu'avait crut devoir choisir la société; vers, blanc et rouge. C'est un drapeau tricolore, disait la *Gazette de Québec*, fort méticuleuse, un insigne révolutionnaire. Le *Canadien*, dans un article très-modéré, et d'une prudence extrême, répliqua que le pavillon tricolore français était bleu, blanc, et rouge, et que dans le tricolore de la société Saint Jean-Baptiste, il y avait absence complète du bleu. Il ajoutait que la signification de ces trois couleurs réunies était Foi, Espérance, et Charité.

Les emblèmes distinctifs des membres de la société Saint Jean-Baptiste sont: un castor entouré d'une guirlande de feuilles d'érable avec cette épigraphe: Nos Institutions, notre langue et nos Lois."

J'ai fait quelques tentatives pour retrouver l'origine de ces emblèmes; mais comme me l'écrit M. Gérin-Lajoie, à qui je suis redevable de plusieurs renseignements consignés dans cette notice "il est bien difficile de préciser l'origine des coutumes et des usages populaires, lors même que cette origine ne remonte pas bien haut."

En effet, ces choses là naissent on ne sait où, ni comment, ni pourquoi; elle n'ont pas l'air de s'inventer de se découvrir: elles se font toutes seules.

Voici ce que j'ai pu recueillir.

Aux premiers banquets qui eurent lieu à Montréal, la salle du festin "était décorée (*Minerve* du temps) de bouquets, de fleurs, et de feuillages disposés en festons. Parmi ceux-ci on remarquait, à l'entrée, *un faisceau de branches d'érable chargé de feuilles.*"

Au banquet du 24 Juin, 1836, le président de la société M. D. B. Viger dit, en parlant de l'érable: "cet arbre qui croît dans nos vallons, sur nos rochers, d'abord jeune et battu par la tempête, languit, en arrachant avec peine sa nourriture du sol qui le produit, mais bientôt il s'élance, et, devenu grand et robuste, brave les orages, et triomphe de l'aquilon qui ne saurait plus l'ébranler. L'érable c'est le roi de nos forêts, *c'est l'emblème du peuple canadien!*

Quelques mois plus tard, le *Canadien* changeait sa vignette qui représentait un laboureur se reposant près de sa charrue et de ses bœufs, et adoptait comme emblème la feuille d'érable et le castor. "Ce frontispice, disait le *Canadien*, n'a guerre besoin d'explications: les emblèmes qu'il renferme sont tous faciles à comprendre. Le principal *la feuille d'erable, a été comme on sait, adopté comme l'emblème du Bas-Canada*, de même que la rose est celui de l'Angleterre, le chardon, celui de l'Ecosse, et le trèfle, celui de l'Irlande.

Cette citation semblerait fait croire que la feuille d'érable *venait d'être adoptée* comme l'emblème des Canadiens Français.

Quant au castor, je ne vois pas qu'il en soit fait mention dans la description des premières fêtes qui ont eu lieu à Montréal, ni avant. Est-ce la vignette du *Canadien* qui aurait donné à la société St. Jean-Baptiste l'idée de l'ajouter à ses insignes?...

L'épigraphe "Nos Institutions, notre langue et nos Lois," est due, je crois, à M. Etienne Parent.

La petite anecdote suivante, que je dois à M. Etienne Parent, fera voir, mieux que toutes les dissertations possibles, l'idée mère qui a suggéré, probablement, à M. Duvernay, la pensée d'adopter St. Jean-Baptiste comme premier patron du pays.

A l'époque de la guerre de 1812, un officier anglais, ayant à appeler les *rôles* des miliciens, et voyant qu'un très-grand nombre répondaient au nom de Jean-Baptiste, s'écria: "*D...nd they are all Jean-Baptiste!* A partir de là, ce fut la façon, parmi les militaires d'appeler tous les Canadiens-Français, Jean-Baptiste.

Un dernier trait qui ne manque pas d'intérêt; au banquet de 1835, une des santés proposées fut "*A Josephte, femme de Jean Baptiste!*"

Institut-Canadien

Jeudi soir quelques amis et membres de l'Institut-Canadien, s'étaient donné rendez-vous dans la salle de réunion de cette société, pour entendre la lecture de la lettre adressée de la part de Victor Hugo, à l'occasion de sa réception comme membre honoraire de l'Institut-Canadien.

Voici quels sont les termes de cette lettre si simple et si bien pensée, qui fut lue au milieu des applaudissements de l'auditoire.

GUERNESEY,
Hauteville House, 29 mai 1870.

MONSIEUR,—Mon beau-frère, M. Victor Hugo, ayant les yeux malades en ce moment, me charge d'avoir l'honneur de vous répondre. Il accède, avec empressement, à l'honorable désir que vous voulez bien lui exprimer, et il sera heureux si son nom peut ne pas être inutile à l'excellente et libérale institution, dont vous êtes près de lui l'interprète. M. Victor Hugo, vous avez raison de le penser et de le dire, est avec ceux qui sont avec le progrès. Vous et vos amis êtes certainement parmi les plus vaillants et les plus utiles amis de la liberté et de la lumière.

M. Victor Hugo vous offre, Monsieur, l'expression de ses meilleurs sentiments; et j'y joins l'assurance de ma très profonde considération.

Signé: JULIE CHENAY.

M. GONZALVE DOUTRE,
Montréal.

Après cette lecture, MM. Jos. Doutre, A. Buies, Gonzalve Doutre, A. Achintre, et C. O. Perrault, prirent la parole tour à tour. Ils rappelèrent les nombreux titres de gloire de l'illustre poëte, ils virent surtout en lui l'intrépide champion de la liberté, et parlèrent particulièrement de cette espèce de confraternité qui unit tous ceux qui défendent une même cause, tendent vers un même but, et à laquelle l'Institut-Canadien devait l'honneur de voir ajouter à la liste de ses membres, si riche déjà en hommes illustres, le nom de Victor Hugo si célèbre dans le monde entier.

Avis.

L'assemblée de ce soir promet d'être très interessante, quoiqu'il sois difficile de savoir ni même de prévoir ce qui s'y fera. Nous croyons que si cette assemblée reflète les opinions des citoyens, elle peut exercer une grande influence sur les destinées prochaines du Canada. Dans cette assemblée se discuteront les plus chers intérêts du pays, et nous croyons qu'il est du devoir de tous les bons citoyens d'apporter à cette manifestation l'appoint de leur présence.

Affaire Guibord.

Les plaidoiries, devant la Cour de Revision, présidée par les Hons. Juges Berthelot, Mackay et Torrance, se sont terminées jeudi dernier.

Rien de nouveau n'est ressorti; mais M. Laflamme a pris occasion de ridiculiser la tentative de certaines gens, cherchant à faire croire qu'il avait invoqué les lois passées sous Henri VIII et Elizabeth contre les catholiques. Il a rappelé les lois passées en Angleterre, avant la réforme, et la jurisprudence de la France jusqu'à la cession, protégeant les catholiques contre l'opposition du clergé et rien de plus.

M. Doutre faisant allusion aux menaces des défendeurs d'épuiser tous les dégrés de juridiction, dit que c'est par ces menaces qu'il fallait expliquer la persistance des défendeurs dans les moyens de forme invoqués à la onzième heure et au mépris des lois de la procédure. Sur le nombre des juges qui seront successivement saisis de cette affaire, les Défendeurs comptent en trouver qui, convaincus de l'injustice de ce refus de sépulture, mais subissant le terrorisme moral d'une certaine presse, prendront ces moyens de forme comme une porte détournée, pour échapper à la nécessité de prononcer sur le mérite. Ces moyens de forme consistent: 1o en ce que le bref ne contient aucune injonction et est un simple bref de sommation, 2o en ce que le curé n'a pas été individuellement assigné.

Sur le premier point le Juge MacKay observa que depuis la passation de la loi sur les Brefs de prérogative [S. R. B. C. ch. 88] on avait généralement procédé comme l'avait fait la Demanderesse.

Mr. le Juge Berthelot croyait que la prétention des Défendeurs était que le Code de Procédure avait altéré la procédure introduite par le Statut.

Une comparaison faite sur le champ entre le Statut et le Code établit le fait que les deux sont identiques.

Sur le second moyen, MM. Laflamme et Doutre répondirent que si le Curé était mis individuellement en cause, la poursuite serait illusoire; car l'évêque, qui est le véritable défendeur en cette cause, n'aurait qu'à changer le curé, au moment où il serait condamné, pour rendre le jugement inefficace. Ils citèrent l'art 1238 du Code de procédure, qui constitue la fabrique responsable de la tenue des régistres civils. Au reste, dirent ils, qui a refusé l'inhumation, qui soutient cette défense, n'est-ce pas la fabrique? Cela prouve que la demanderesse a frappé à la bonne porte.

Sur le mérite, la question étant limitée au pouvoir des cours civiles de contrôler l'autorité religieuse, dans les matières mixtes et spécialement dans les mariages, baptêmes et sépulture, M. Doutre résuma la jurisprudence et les opinions locales, de la manière suivante:

Dans la cause de Harnois et Rouisse—refus de baptiser,—jugée contre le curé par le juge ROLLAND. Dans la cause de Senécal et Jarret dit Beauregard, les juges LAFONTAINE, AYLWIN, DUVAL et MONDELET, furent unanimes, pour décider que les matières de fabrique sont soumises au droit ecclésiastique et civil prévalant en France lors de la cession.

Dans la cause de Larocque et Michou, le curé invoquait l'autorité de son évêque contre celle des tribunaux. Les juges LAFONTAINE, AYLWIN, DUVAL et CARON furent unanimes pour repousser cette prétention.

Dans la cause de La Reine contre Leblanc [bigamie] le second mariage de l'accusé s'abritait sous l'autorité du curé, supporté par son évêque. Le juge *Aylwin* dirigea le jury, un jury canadien français et catholique, à le condamner et il fut condamné. Dans la cause de Robert et Beau, les deux prêtres poursuivis pour le mariage d'un mineur, revendiquèrent leur condition de *fonctionnaires civils*, pour obtenir l'avis d'un mois exigé préalablement dans toute poursuite ou dommages, contre des officiers publics, et leur prétention fut accueillie favorablement à l'unanimité des juges *Duval*, *Caron*, *Badgley*, *Monk* et *Mackay*.

M. Jetté ayant invoqué l'opinion exprimée par le juge DAY, au sein de la codification et contenue à la page 236 du premier rapport des codificateurs, — cette opinion repoussant la mort civile, comme résultat de la profession religieuse, sur le motif qu'en France, cet état de choses était dû à l'existence d'une église d'etat, M. Doutre repliqua que si l'opinion du juge Day, juge protestant, était utile aux défendeurs, celle des juges CARON et MORIN, juges catholiques, formant la majorité des codificateurs devait être utile à la demanderesse.

Outre l'opinion des juges ci-dessus nommés, savoir: les juges Rolland, LaFontaine, Duval, Caron, Morin, Aylwin, Badgley, Mondelet, Monk et MacKay, nous avons l'opinion de Sir G. E. Cartier, Bart., citée par l'hon. juge Mondelet; à laquelle il faut ajouter aussi celle de Sir J. A. McDonald, qui, lorsqu'il fut consulté sur la préséance entre les évêques catholiques et protestants, lors de la visite du prince de Galles, déclara que le traité plaçait les catholiques dans la position qu'ils occupaient avant la cession.

A ces autorités, il faut ajouter celle des deux seuls livres publiés en Canada et traitant de la question.

M. Désautels, manuel des Curés, publié avec la recommandation expresse de l'Evêque de Montréal, dit que le droit ecclésiastique du Canada est celui de la France avant la cession. M. De Montigny, qui déclare dans sa préface à son Histoire du droit Canadien, avoir si abondamment puisé dans la bibliothèque de M. Trudel, l'un des avocats de la défense, dit à la p. 136: "Le droit canonique et ecclésiastique, tel que suivi en France, c'est-à-dire *modifié pas les principes du Gallicanisme*, a été introduit en Canada par l'Edit de 1663, conjointement avec les autres lois."

Contre ces lois, cette jurisprudence, ces autorités, M. Jetté nous informe qu'il oppose une opinion *nouvelle*, il l'a qualifiée lui-même ainsi. Elle est effet bien nouvelle et très peu soutenue.

Si la Cour ne se sépare pas de toute la jurisprudence française et Canadienne, ajouta M. Doutre, elle trouvera dans l'ancien Denigart, vo. Sépulture No. 13, un cas dont les faits sont presque absolument semblables à ceux de la présente cause.

M. Jetté répliqua à Messieurs Laflamme et Doutre avec beaucoup d'animation, tirant principalement ses arguments des discussions provoquées en France par la législation postérieure à la révolution. Rappelant se qu'avait dit M. Doutre sur le parti qu'il soupçonnait la défense de vouloir tirer des moyens de forme, il dit que l'exposition seule de ce soupçon était dérogatoire à la dignité du tribunal; que nos juges n'avaient pas donné raison de les taxer de pusillanimité et qu'ils ne reculaient pas devant la responsabilité de faire leur devoir.

L'hon. Juge Berthelot interrompit M Jetté pour dire qu'il n'avait pas compris que M. Doutre eut mis leur impartialité en question, que quant à lui, il avait fait serment d'appliquer la loi, sans tenir compte de ses opinions religieuses; qu'il avait déjà eu le regret d'avoir à condamner quelques curés, et que si la demanderesse avait la loi pour elle, il n'hésiterait pas à lui donner gain de cause.

Il est tout à fait impossible de dire quand le jugement sera prononcé,—mais la cour a annoncé qu'il serait rendu des jugements le 28 juin et le 9 juillet.

Un autre cas de sépulture.

Le *Nouveau-Monde* de jeudi soir rapporte un singulier cas de sépulture *civile*, qui vient d'avoir lieu en France. Quand on parle, en France, de la sépulture *civile*, il y faut voir quelque chose de bien différent de ce que ce mot peut signifier ici. En France, le baptême, le mariage comme sacrement, la sépulture comme fait religieux, n'ont aucune signification ni valeur légales. Les actes de naissance, de mariage et de décès sont enregistrés chez le maire, comme faits matériels et la loi n'exige pas autre chose. Ceux qui veulent faire consacrer ces actes par la religion, vont à leur église; mais le baptême, non plus que les cérémonies du mariage et de l'inhumation n'ajoutent aucune valeur à ces actes.

Le curé d'Ecardenville [Eure] vient de mourir, instituant pour légataire universel un parent, qui refusa de laisser pratiquer aucun exercice religieux sur le corps du défunt. De fait le curé, qui avait plus de cinquante ans de ministère, fut inhumé *civilement*, c'est-à-dire sans aucun service religieux.

De là *l'Univers* fulmine contre le maire d'Ecardenville pour avoir permis au légataire de violer ainsi les restes du défunt. Reste à savoir si ce légataire n'exécutait pas en cela la volonté du défunt. S'il ne le faisait pas, nous serions entièrement de l'opinion de *l'Univers*, non dans sa critique de la conduite du Maire, mais de celle du légataire.

Il y a, dans les observations du journal parisien, une phrase que le *Nouveau-Monde* envoie comme une tuile sur la tête de M. Rousselot:

"Tout chrétien, dit *l'Univers*, qui "n'a pas renoncé publiquement à son "baptême pendant sa vie, et qui n'a "pas manifesté l'intention de se pri-"ver des prières de l'Eglise après sa "mort, doit être enterré conformé-"ment à sa religion."

Cette phrase résume toute la cause de la veuve Guibord.

INFORMATIONS.

C'est avec plaisir que nous apprenons le retour au Canada de M. Edmond Fréchette qui a servi deux ans à Rome dans les zouaves pontificaux.

On est sous l'impression que Sir John partira dans une quinzaine de jours pour les bains de mer.

Le bruit court à Washington que le Sénateur Summer va présenter de nouvelles résolutions concernant Cuba dont il proclame les droits et qu'il promet de seconder.

Les ouvriers tailleurs de New-York viennent de se mettre en grève pour obtenir une augmentation de salaire et une diminution des heures de travail.

Les dernières nouvelles de Londres nous annoncent que les dividendes de la Baie d'Hudson demeurent suspendus à cause des troubles du Nord-Ouest.

L'*echo du Richelieu* annonce que, faute d'encouragement de la part du public, il cesse de paraitre à partir du 23 aout.

Nous apprenons que M. Thomas White, agent d'émigration pour la province d'Ontario, s'est mis en route pour revenir en Canada.

On lisait ces jours derniers dans le *Lacet*.

La première des deux expéditions envoyées par le gouvernement d'Ontario pour faire une exploration dans les Laurentides depuis le Lac Nipigan jusqu'au Lac Nipissing, s'est mise en route hier. Cette expédition se compose de 20 hommes; elle se rend droit au Lac Nipigan où elle commencera immédiatement ses travaux.

Le second parti d'exploration traversera au centre des Laurentides de la Baie Michipicoten et rejoindra le premier parti d'exploration. Le jour de son départ n'est pas encore fixé.

Le père Hyacinthe se trouve maintenant à Munich; il a eu plusieurs conférences avec le Dr. Dollinger.

L'association de la presse canadienne se mettra en route le 21 juillet pour aller visiter la ville de Cleveland, Ohio. Les excursionistes seront au nombre d'environ 120; les habitants de Cleveland leur feront, parait-il, une chaude réception.

Les $36,000 de la nouvelle monnaie canadienne sont enfin arrivés; elles seront mises en circulation par la Banque de Montréal. Ces pièces de monnaie sont tout à fait semblables à celles qui ont été frappées en 1858; il y a des pièces de 5, 10 et 20 cents portant le millésime de 1870.

Quelques journaux américains, prétendent que le gouvernement des Etats Unis aurait dépensé $80,000 durant la dernière invasion pour payer le retour des féniens dans leurs demeures.

En descendant de Toronto à Kingston samedi soir, le steamer "Kingston" a brisé l'essieu de ses roues; il a pu cependant se rendre à Fort Darlington où l'on est à le réparer.

FAITS-DIVERS.

TROUVÉ.—Un télégramme de St. Anne nous apprend que le corps de l'infortuné M. Abbott, dont nous racontions la mort dans notre numéro d'hier, a été trouvé dans la matinée de jeudi.

ARRÊTÉ SOUS SOUPÇONS.—Un jeune peintre d'enseignes, du nom de Louis Octave Dubord, résidant rue Ste. Catherine, a été arrêté jeudi, sous prévention du vol d'une montre.

adressée à la *Tribune*, dit qu'il est à peu près certain aujourd'hui que le secrétaire Fish se retirera du Cabinet.

Cork 23 juin.

Quelques personnes compromises dans les émeutes d'hier ont été arrêtées. Les troubles paraissent avoir eu un caractère sérieux.

23 au soir.

Les troubles d'hier se sont renouvelés, la ville est dans la plus grande agitation. Des troupes d'émeutiers se promènent dans les rues. Plusieurs officiers de police ont été blessés.

Worcester 23 juin.

Il y a eu hier une explosion de Nitro-glycerine qui a coûté la vie à Timothy Cronan et a blessé une trentaine de personnes. Une douzaine de maisons se sont écroulées.

PETITE GAZETTE.

Nous attirons l'attention du public sur l'annonce de la Société Canadienne Française de Constitution de Montréal, et nous sommes heureux de voir prospérer une société de ce genre.

Cette société vient d'être fondée et déjà un de ses membres va devenir propriétaire d'une propriété de $2,000 et ce, sans avoir presque rien déboursé.

Ceux qui veulent devenir membres de cette société pourront le faire immédiatement ; car la société compte déjà 425 membres et le nombre est limité à 450.

Vous pourrrez vous adresser au secrétaire No. 10 petite rue St. Jacques.

AGRÉABLE SURPRISE.—Nos lectrices seront charmées d'apprendre que dès cette date elles pourront se faire faire toutes espèces de Corsets sur mesure, chez Madame Bertrand, 25, Rue Bleury. 4 juin.-am-171.

—L'effet extraordinaire du *Sirop de Fellow*, (un composé d'hypophosphites) est dû à son pouvoir de faire entrer l'élément vital dans toutes les constitutions affaiblies par les maladies. Il est excellent au goût et convenable pour tous les âges et les constitutions. Le sang est purifié, le corps revient à la santé, les nerfs et les muscles sont fortifiés et la terrible consomption est conjurée.

Ce sirop se vend $1.50 la bouteille, ou six bouteilles pour $7.50

Agents à Montréal, Francis Cundill et Cie., 32, rue Lemoine.

AVIS. —Le grand besoin qui s'est longtemps fait sentir dans la rue Craig, est celui d'un magasin où le public puisse acheter de bonnes Machines à Coudre ; ce vide vient d'être comblé par A. J. Manley et Cie., No. 708, rue Craig. Toutes les différentes sortes de Machines à Coudre y sont réparées par d'excellents ouvriers américains. Le public peut compter sur un excellent travail, fait sans délai et à des prix très modérés. Agent pour la petite Machine à Coudre de Wanzer, pour l'usage des familles.

LE BITTER D'HANCOCK.—est un excellent remède pour la perte d'appétit, l'indigestion, les coliques, le choléra mrrbus, et toutes les maladies si nombreuses, qui nous assiègent pendant la chaude saison. L'usage en est recommandé pour les Dames souffrant de faiblesse, maux de tête,il est vendu par tous les droguistes, épiciers, marchands de vin. H. HANCOCK Montréal.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de la *Maison Dorée* que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes.

Cette maison se recommande au public par son excellente cuisine, essentiellement française, le choix parfait de ses vins, et l'exquise urbanité de ses propriétaires, MM. Victor et Cie.

L'HOTEL BELLEVUE.—Au nombre de toutes les distractions et amusements qu'on peut trouver à l'hôtel Bellevue à la côte des Neiges, Mrs. Vosburgh et Cie., sans se soucier de la dépense, ont fait à côté de leur établissement un fort jolie jardin d'agrément et ont établi aussi un gymnase en plein air, consistant en *alter* de différents poids, trapèzes, et toutes sortes d'exercices gymnastiques. Aussi deux immenses ballons aériens, les seuls qui soient en Canada.

Le jardin d'agrément est ouvert chaque jour gratuitement à tout le monde. Les personnes qui désirent passer une journée agréable avec leurs familles, ne peuvent pas rencontrer un meilleur endroit, dans tout le pays, que le Jardin de Bellevue, côte des neiges, et ne pourront jamais rencontrer des hôtes plus affables que les Messieurs Vosburgh.

Les rafraichissements sont tous de première qualité.

— M. O'Reilly a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il prendre des photographies pour 75 cents la douzaine d'ici aux fêtes, au No. 474 rue Lagauchetière, entre les rues St. Urbain et St. Charles-Borromée.

— Pour guérir un rhume, soigner toutes les irritations de la gorge, pour faire revenir en un mot à une parfaite santé l'organe le plus délicat qui existe chez l'homme, c'est-à-dire les poumons, faites usage du *Sirop balsamique de cerises sauvages du Dr. Wistar*. Ce sirop est préparé avec soin et conscience et est souverain là où tous les remèdes ont échoué.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Hancock,le fabricant de ce bitter si apprécié par les amateurs. Cette liqueur préparée avec soin est souveraine non seulement pour le manque d'appetit, mais encore s'emploie avec succès pour les maladies de toutes sortes que nous amènent les chaleurs.

NAISSANCES.

En cette ville, le 24 du courant, la Dame de M. Octave Bertrand, typographe, une fille.

A Québec, le 22 de ce mois, Madame Pierre Chauveau, une fille.

A St. Christophe, le 19 du courant, la dame de M. Lazare Laroche, un fils.

MARIAGE.

Au faubourg St. Jean de Québec, le 21 du courant, par le Révd. M. Lepage, Magloire Patry, typographe, à Mademoiselle Delphine Picher, tous deux du même lieu.

DÉCÉS.

Le 23 juin, à l'âge de 1 mois et demi, Marie Josephine-Emilie, enfant de M. Norbert E. Chomet, Ingénieur.

A Kamouraska, le 12 de juin dernier, à l'âge de 82 ans, Madame Marie-Thérèse-Adélaide Vidal, veuve de feu Joseph Petit dit St. Pierre.

Les journaux de Québec, Chicago et San Francisco sont priés de reproduire.

ARRIVÉS AUX HOTELS.

HOTEL RIVARD

C. Labarre, Trois-Riv. ; T. Chennevert, St. Cuthbert; E. Augé, Riv.-du-Loup; J. E. Pichette, do; D. Desrosier, do; P. Bellefeuille, Sorel; E. Bissette, Ste. Elizabeth ; B. H. Leprohon et sa Dame, Joliette; Jos. Turcotte, do; G. Panneton, do; Dame Laferrière et son fils, Berthier; M. Clément, do; A. Geoffrion et sa Dame, Verchères ; F. Voligny, Contrecœur ; A. Lafontaine, Lavaltrie.

COMMERCE.

MARCHE MONETAIRE

Montréal, 24 juin 1870.

L'or ouvert à 113¾ et fermé à 112¾.
Argent américain acheté à 87½ et vendu à 88¼ en or.
Acheté à 3¼ et vendu à 3¼ en argent dur.
Argent du, acheté à 6 d'escompte et vendu à 5½ de prime.
Billets de la Banque du Haut Canada, achetés à 00 vendus à 00. Change sur Londres à 9[illegible]

OSCAR TURGEON,
No. 5, Place-d'Armes.

RAPPORT QUOTIDIEN
du Marché des Fonds de Montréal

MONTRÉAL, 24 juin 1870.

FONDS	Acheteurs.	Vendeurs.	Dernières Ventes.
Banques.			
Montréal	196½	198	.....
Ontario	105¼	106	105½ 105¾
Amérique B du Nord	liv.	fer.	.....
de la Cité	87½	....	87½
du Peuple	106	....	.....
Molson	104½	....	104½
de Toronto	159	....	.....
Jacques-Cartier	100	....	.....
des Marchands	120 xd	120½xd	120½xd
Cantons de l'Est	102xd	....	.....
de Québec	104	....	.....
Nationale	106	....	.....
Union	105½xd	106½xd	.....
Royale Canadienne	65	67½	.....
des Artisans	90	....	.....
de Commerce	116½xd	....	.....
Compagnies			
Minière de Montréal	3.50	3.60	.....
de Cuivre de la B. Hur	25	40	.....
Chauv. et St. L. R R	16	....	.....
do do 10 p.c. préf.	100	....	.....
do do stg 6 p c	80	....	.....
Télégraphe de Mont.	177½	....	.....
do du Peuple.	90	101½	.....
Navig. du Richelieu.	147½	....	.....
Navigat'n du Canada	101	103	.....
Ch. de fer de la cité	121	....	.....
du Gaz de la Cité	157½	....	.....
Bourse	95	100	...
Soc. de Cons. Permanente du dts. de M.	107½	....	.....
Fonds de la Puissance	106½	107½	.....
Bons de la Puissance.	106½	107½	.....
Déb. du Gov + pc stg	104	....	.....
do do 6 p c et.	104	....	.....
do do 5 p c stg	96	....	.....
do do 5 p c et.	96	....	.....
Hâvre de Mont. 8 p c	....	....	.....
do do 7 p c	....	....	.....
do do 6½ p c dus '83	104½	105	.....
do do 6½ p c	102½	103½	.....
do de Québec 8 p c	....	....	.....
do do 7 p c	....	....	.....
Fonds de Mont. 7 p c.	111	....	.....
Corp. de Montréal	100	100½	.....
Aqueduc de Montréal	100	100½	.....

CHANGE.

Banque, 60 jours de vue ou 75 de date....109¾ à 109¾
Billets des Marchands, 60 jours.....108¾ à 109
Demande de banque sur New-York..... 10½ à 11
Billets des Marchands..... 11 à 11½
Traites en or sur New-York..... ½ dis à par
Faux de l'or à midi à New-York.....111½

REMARQUES.

La Banque de Montréal a haussé d'une façon considérable ; on ne peut pas acheter aujourd'hui à moins de 198.

Une certaine quantité de la Ban. Ontario a été vendue à 105½ et 105½.

Banque de la Cité à 87½.

Banque Molson à 104½.

Banque des Marchands à 120¼ xd.

Les prix des autres valeurs n'a pas varié.

C. & C. G. GEDDES, Courtiers,
33, rue St. Jean.

AVIS SPECIAUX.

Le Pain-Killer est le plus sûr Remède pour la saison des chaleurs, pour la Diarrhée, la Dysenterie et le Choléra, ou tout autre sorte de maladies des intestins qui peut affecter les enfants ou les adultes.

La propriété et l'efficacité avec lequel il agit en soulageant toute sorte de maux fait qu'il mérite bien son nom de PAIN-KILLER—un nom bien vite compris et qu'on n'oublie pas facilement. Comme en guérissant le Choléra il montre qu'il peut se rendre maitre de toutes les autres formes de cette maladie, se présentant sous un caractère moins grave que le choléra morbus,la dyssenterie, la diarrhée, etc., etc. De même, en arrêtant la diphtérie, et autres affections malignes, qu'il guérit à chaque instant, il affermit sa vertu curative sur toutes les autres formes de cette maladie se présentant sous un aspect moins inquiétante.

1 juin. am-168

Purgation et Restauration.—Par le moyen des *Pilules sucrées de Bristol*, ces deux propriétés vont main en main, ce qui ne peut être dit de n'importe quel autre cathartique existant. Pour cette raison elles sont décidément la meilleure médecine altérative qui ait jamais été prescrit pour la paralysie, les maladies nerveuses, la débilité générale. Ces maladies sont toujours à quelques dégré jointes, soit pour leurs effets ou leur cause, à la condition maladive de l'estomac, du poumon ou des intestins. Sur ces organes, les Pilules agissent avec promptitude, avec un pouvoir direct et curatif qui est simplement étonnant, pendant qu'en même temps elles communiquent de la vigueur à toute l'organisation. La *Salsepareille de Bristol*, indubitablement le plus remarquable des agents pour renouveler la vitalité du sang, est indispensable en pareil cas. Ces Pilules sont contenues dans des fioles et peuvent être conservées sous tous les climats.

A vendre par tous les Pharmaciens.

31 juin. 60

☞ **Le Grand remède anglais.** Célèbres Pilules de Sir James Clarke, pour les femmes.—Cette médecine inappréciable ne faillit jamais de guérir toutes les douleurs dangereuses et incidentes à la constitution des femmes.

Elles adèrent tous les excès et fait disparaitre toute obstruction, provenant de n'importe qu'elle cause, et on peut compter sur une guérison rapide.

Elles conviennent plus particulièrement aux femmes mariées. Elles régularisent en peu de temps la menstruation.

AVIS.

Dans tous les cas d'affections nerveuses douleur le reins et dans es membres, lourdeur, épuisement, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fleurs blanches, et toutes les maladies occasionnées par un système de mauvais ordre,ces pilules guériront quand même tout autre moyen aurait failli.

Direction complète sur chaque pamphlet qui enveloppe, lequel devrait être conservé.

Une bouteille contenant 30 pilules et entourée de l'étampe du gouvernement britannique, sera envoyée *franco* sur réception d'une piastre en timbres de poste.

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada:
JOB MOSES,
Rochester N. Y.

A vendre chez tous les pharmaciens de Montréal et chez tous les marchands de médecines.

L'efficacité des pastilles pulmonaires de Bryan pour guérir la Toux, le Rhûme et toutes les affections des bronches, et pour encourager ceux qui souffrent, est devenue proverbiale. Dans les Etats-Unis, où ces merveilleuses pastilles sont connues, elles renversent toute opposition et éclipsent toute concurrence. La demande a toujours augmenté pendant les vingt dernières années, et maintenant la vente est en moyenne de plus de cent mille boites par année. Des membres éminents de la profession médicale en grand, admettent qu'ils ne connaissent aucune préparation qui produisent des résultats aussi bienfaisants que ces pastilles. Lorsqu'elles sont prises à temps elles guérissent pour toujours. Vendues par tous les droguistes et dans la plupart des magasins respectables de la Province, à 25 centins par boite.

Agents à Montréal : Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell et cie., J. Gardner, John Rogers et Cie., J. A. Hart, H. R. Gray, P. E. Picault et Fils, et tous les droguistes en général.

Eau de la Floride de Murray et Lanman.—Contrairement à la généralité des eaux de toilette, qui sont des essences et rien de plus, ce parfum délicieux est un cosmétique et un remède extérieur. Mêlé avec l'eau, il devient précieux pour laver la peau en faisant disparaitre les boutons, et toutes les autres aspérités. Appliqué à la tempe il guérit du mal de tête et quand on en fait usage après s'être fait la barbe il prévient l'irritation de la peau qui en est ordinairement la suite. Quand on s'en sert pour se laver la bouche, il neutralise les effets du cigare et améliore la condition des dents et des gencives.

☞ Prenez garde aux contrefaçons ; demande toujours pour la véritable **Eau de Floride de Murray et Lanman,** préparée seulement par Lanman et Kemp, New-York. Toutes les autres sont sans valeur.

A vendre chez tous les pharmaciens.

ECOUTEZ ! Quel est ce son qui nous donne le frisson au cœur ? C'est une forte toux. Saisis de rayeur nous prévoyons le futur, et nous savons que la consomption, ce destructeur, compte sur une victime de plus, mais la science a donné au monde un allié sur et puissant qui peut lutter contre le formidable ennemi. A tous et à chacun je dirai : — " Ne vous laissez pas aller au désespoir mais hatez-vous de vous procurer le grand remède du Dr. J. Briggs pour la gorge et les poumons — et prenez le dessus sur la maladie jusqu'ici mortelle. " *En vente chez les droguistes et les marchands de campagne.*

POURQUOI EN EST-IL AINSI.—Pourquoi la vente du remède du Dr. J. Briggs contre les hemoroïdes est-elle si grande ? Parce que c'est un remède rare et qui soulage immédiatement toutes sortes d'hemoroïdes internes, externes, saignantes et cuisantes. Ce remède est doux et certain, a été essayé, et tous ceux qui ont souffert de cette cruelle maladie, salueron avec joie ce remède agréable, sur et efficace Il ne peut faillir si on suit les directions. En vente chez les droguistes et les marchands de campagne en général.

LA VIE a ses tentations, ses chagrins et ses épreuves, et les plus douloureux de ces maux quoiqu'ils ne soit pas dangereux, sont les cors, oignons et ongles qui coupent la chair et autres maladies du pied : personne ne niera cela. En vain vous les grattez, coupez, à tous les changements de l'atmosphère, ils lancent leurs dards pointus comme des éclairs sous la forme de douleurs aigues et continuelles. Ils tourmentent une personne beaucoup plus que toute autre maladie. Le Dr. J. Briggs, le chiropédiste bien connu, a inventé un remède sûr appelé le " Curateur Moderne." Il est vendu par les droguistes et marchands de campagne.

Vendu à Montréal par Kenneth, Campbell et Cie., Picault et Fils, Muir, Spencer, Birks, Goulden, d'Avignon, Tate et Coventon, Gray, Latham, Harte, Devins et Bolton, Ambrosse, Gardner, et chez tous les droguistes en gros et en détail. am—66

ANNONCES NOUVELLES

THEATRE ROYAL.

J. A. HERNE, Régisseur

POSITIVEMENT

Dernière représentation de

Lucille Western.

Avec le concours d'une excellente troupe.

SAMEDI SOIR, 25 JUIN,

Au Bénéfice de J. A. HERNE,

RIP VAN WINKLE

ET

LES SIX ECHELONS DU CRIME.

LUNDI : 27 Juin.—Les Sœurs Chapman et la Troupe Burlesque de C. B. Bishop.

Les portes seront ouvertes à 8 heures ; le spectacle commencera à 8 hs. et quart.

On peut se procurer des billets au prix ordinaires au magasin de musique de M. Prince.

Montréal, 27 Mai. 165

Apprentis Imprimeur demandés.

QUATRE apprentis Typographe intelligents et dociles, trouveront de l'emploi en s'adressant au bureau du *Pays*.

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE

ROBERT NOTMAN, de Montréal,

FAILLI.

Une seconde et dernière feuille de dividende a été préparée sujette à objection jusqu'au ONZIÈME jour de JUILLET 1870, après quoi les dividendes seront payés.

T. S. BROWN,
Syndic.

Montréal, 23 juin 1870. bs-188

ANNONCES DIVERSES.

ANCIEN MAGASIN

DE

M. MORISON,

450, RUE NOTRE-DAME,

(Près la Rue McGill,)

COTON " HORROCKES," pour 15 sous,
ÉTOFFES A ROBE pour 12 sous.

E. TURGEON.

24 juin. 187

REMERCIMENT.

JAMES SHEARER prend la liberté de présenter ses remerciments aux Pompiers et à ses amis pour les efforts qu'ils ont déployé pour sauver ses propriétés du dernier incendie, et d'avertir le public que ni sa manufacture de Portes et de Chassis, ni sa Machine à Scier et à Rabotter n'ont été brûlées, et que la meilleur partie du Bois de Construction se trouvant dans ses entrepôts a été sauvée. De plus il annonce que comme par le passé il est prêt à exécuter sous le plus court délai, les ordres de toutes sortes pour les travaux de Menuiserie, bois de construction, etc.

24 juin. ci-187

Compagnie d'Assurance

LA ROYALE,

CONTRE LE FEU et SUR LA VIE.

Capital	£2,000,000 Stg.
Revenu annuel au-dessus de	800,000 "
Fonds accumulés investis	1,500,000 "

Bonus considérables, égaux à 2 pour cent par Année.

Réglement libéral des Réclamations garanti aux assurés.

TOUS LES DEBOURSES PAYES PAR LA COMPAGNIE

W. E. SCOTT, Ecr., M. D, Médecin Inspecteur

ASSURANCE CONTRE LE FEU, sur toute espèces de propriétés, prises à des taux modérés

ALFRED PERRY, Inspecteur.
H. L. ROUTH, Agent.

J. L. BRANLT,
Agent pour le Département Français.

24 juin 1870. 187

Commissaires du Port de Montréal

REGLEMENTS

Passés par les Commissaires du Port de Montréal à une assemblée tenue le 3ème jour de Juillet, 1869, en vertu de l'Acte 18 Vict. Chap. 143, Sect. 7.

ARTICLE 81—On ne pourra embarquer ou décharger d'Huile à Charbon, de Kerosene, de Naphtha, de Benzole, de Pétrole ou toute autre substance inflammable, dans aucune partie du Port, excepté dans telles parties qui auront été indiquées par le Commissaire du Port ou tout autre officier du Port, et ces substances devront être enlevées par le propriétaire ou le consignataire aussitôt que possible.

ARTICLE 85—Les amendes autorisées par l'Article 76 et 82 inclusivement, des Réglements des Commissaires du Port, passé le 11 Juillet 1861, sanctionnés et affirmés par Son Excellence le Gouverneur-Général, le 12 Septembre 1861, devant s'appliquer au Réglement ci-dessus mentionné et connu comme l'Article 84.

Approuvé par Son Excellence le Gouverneur-Général en Conseil, à Ottawa, le 12 Novembre 1869.

H. H. WHITNEY,
Secrétaire.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU PORT,
Montréal, 21 juin 1870. ci-187

ANNONCES DIVERSES.

VENTE A L'ENCAN

PAR

UN SYNDIC

D'UN

Assortiment choisi et complet

DE

Mercerie, Marchandises de fantaisie, Bimbeloterie, Agencement du Magasin et Bail du Local.

Sera vendu à l'encan, JEUDI prochain, 30 courant, au Magasin No. 386, Rue Notre-Dame,

A TANT DAYS LE LOUIS

Le fonds de Commerce consistant en un assortiment complet et choisi de

MERCERIES,
MARCHANDISES de FANTAISIE,
LAINES de BERLIN,
BIMBELOTERIE,

Appartenant à la Faillite de J. B. BRIGHT.

AUSSI

Les AGENCEMENTS du Magasin et le BAIL des lieux occupés, allant jusqu'en Mai prochain. Le local est excessivement bien situé pour permettre de faire d'excellentes affaires.

On pourra voir le fonds de magasin et connaitre les conditions de la vente en s'adressant au soussigné à la Bourse des Marchands.

Vente à MIDI.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 24 juin 1870. as-187

EMMAGASINAGE

POUR TOUTES SORTES DE

MARCHANDISES.

CAVES et VOUTES extrêmement fraiches pour l'Été, et à l'épreuve de la Gelée pour l'Hiver, excellentes pour

VINS, LIQUEURS, HUILE, POISSONS, &c

AU

HANGARD DE BRIQUE ROUGE,

Nos. 273, 275 & 277,

RUE DES COMMISSAIRES.

John Chamard.

24 juin. fm-187

5000 MINOTS

DE

PATATES DU GOLFE,

PREMIÈRE QUALITÉ.

10,000 MINOTS DE POIS

Légèrement endommagés au FEU du MONTRÉAL WAREHOUSING COMPANY

A VENDRE

AU

HANGARD DE BRIQUE ROUGE,

Nos. 273, 275 & 277,

RUE DES COMMISSAIRES.

JOHN CHAMARD,

24 juin. am-187

AVIS.

Le soussigné a l'intention de faire application au Conseil-de-Ville pour obtenir la permission d'établir une MACHINE à VAPEUR au No. 512 et 514, Rue St. Paul.

FINDLAY ET MCWILLIAM,

24 juin 1870. bl-187

BOIS DE CONSTRUCTION

12,000,000 de pieds.

NOUS avons en chantier et offrons au public 12 MILLIONS DE PIEDS DE BOIS DE CONSTRUCTION. L'assortiment le plus considérable et le plus varié de la ville, consistant en Pin, Epinette, Tamarack de 3 pouces ; Pin, Epinette, Tamarack et bois blanc de 1¼, 1½ et 2 pouces ; do ½, ¾ et 1 pouce ; Noyer noir, Erable, Frêne, Mérisier, etc., en Madriers, Planches et Voliges (*scantlings*) de toute longueur et largeur; 40,000 pieds de cèdre ; 3,000 Rames pour rideaux, Dalles et Echelles, et une grande quantité de Bardeaux sciés et fendus de première qualité et Lattes de pin.

250,000 pieds de Planche, *Forens* et *Scantling*, propres pour le lambrissage des navires.

On scie le bois carré et rond sur commande.

Ce bois est offert à des prix extrêmement réduits.

JORDAN ET BÉNARD,

192, Rue Notre-Drme, (près l'Hôtel Donegana),302, rue Craig, coin de la rue Bonsecours (Carré Viger); et sur le Quai Bonsecours, en été.

21 mai 1870. 163

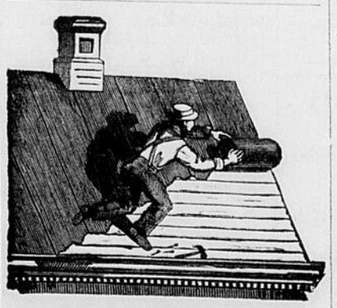

Couverture de Toits Plastique,

Economique, Brillante, Plus légère que l'étain à l'Epreuve du Feu et des changements de Température. Le temps et les intempéries des saisons n'ont aucune prise sur elle. Pour les TOITS PLATS, cette Couverture est sans égale et peut être également substituée au Fer et à l'Etain.

ENDUITS D'ARDOISE PLASTIQUE.

Ce qu'on peut désirer de mieux et de meilleur marché pour Préserver les Toitures neuves ou réparer les vieux Toits en Fer ou en Etain, quelque soit l'état dans lequel ils se trouvent. On s'en sert aussi avec succès pour recouvrir les Toitures en Bois et les mettre par là même à l'épreuve du Feu et de l'Eau.

Nous avons un grand nombre de certificats qui nous ont été envoyés de tous les parties de l'état.

Ne vous contentez pas de mots, mais venez vous rendre compte par vous-même. Cette invention ne demande qu'à être connue pour être adoptée.

Nous n'usons pour nos Toirures que des matériaux de première qualité.

Nos références sont :

A. W. OGILVIE, Ecr., M. P.,
P. W. WOOD, Ecr., Ecluse St. Gabriel,
W. SMITH & FRÈRE, Rue de la Reine,
T. F. MILLER, Ecr., Rolling Mills,
F. S. BARNJUM, Ecr., High School Gymnasium
JOS. WALKER, Ecr., Rue de l'Université,
BAYLIS, WILKES & CIE., Rue Nazareth,
J. S. EVANS, Ecr., Rue McGill,
W. TATE & CIE., Tate's Dock,
A. RAMBEAU, Ecr., Rue St. Hubert.

Et beaucoup d'autres encore.

Les personnes qui auraient une préférence pour les Toits de Gravel, Mrs. D. H. F. & Cie., pourront les leur fournir au plus bas prix du marché.

Tout ouvrage exécuté par nous est garanti.

DOMINION ROOFING CIE.,
36, Rue Lemoine, au coin de la Rue McGill.

Montréal, 21 juin 1870. am-184

ANNONCES DIVERSES.

J. H. LECLAIR,

ARPENTEUR,

NO. 15, RUE ST. LAMBERT,

Au-dessus de MM. LABADIE

6 mai 1870. m-148

Dr. L. J. B. LEBLANC,

CHIRURGIEN DENTISTE,

(Elève et successeur du Dr. Jourdain,) No. 581, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE COTÉ, Montréal

De 9 à 5 heures, le Dr. LEBLANC extrait les DENTS sans douleur, au moyen du GAZ.

2 mai 1870. aa—144

GRANDE EXPLOSION

—A LA—

Cantine de Jos. BEEF,

VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE.

Lunch libre, plus un verre de Punch. Le tout pour 5 cts. Oie roti, Tortue et Dinde, le tout pour 10 cts. Charretiers, seulement 5 cts., Militaires, prix complet. Café chaud,pain et beurre, 5 cents.

On vend le *Witness* à la Cantine de Jos.

Pas de gêne, mangez à votre goût avant de payer votre compte.

8 fév. 75

Compagnie du Canal Maritime

DE

CAUGHNAWAGA.

AVIS.

Est par le présent donné, par ordre des Directeurs Provisoires de la Compagnie du Canal Maritime de Caughnawaga, que le livre de souscription pour les actions de la dite Compagnie, sera ouvert à Burlington, Etat du Vermont, JEUDI le 23 du courant, pour recevoir les signatures des personnes désirant devenir souscripteurs de la dite entreprise, et de plus que la Banque de Montréal, en la Cité de Montréal, a été autorisée par les dits Directeurs Provisoires à recevoir de telles souscriptions.

JOHN YOUNG,
Président des Directeurs Provisoires.

Montréal, 20 juin 1870. as-183

DEMENAGEMENT.

M. P. DOONER,

Tailleur,

A quitté le magasin qu'il occupait, No. 55, Rue St Jean, pour s'établir No. 82, RUE BLEURY.

4 mai 1870, cm-146

PRESERVATION CERTAINE de la VUE

CELEBRES

LUNETTES PERFECTIONNEES

ET

LORGNONS.

Les LENTILLES dont nous nous servons sont Manufacturées par nous, de manière à rencontrer toutes les conditions d'OPTIQUE désirables.

PURES, DURES ET BRILLANTES,

Et remplissent, autant que faire se peut, toutes les conditions ACHROMATIQUES.

La forme particulière et la précision scientifique que nous atteignons à l'aide de machines couteuses et compliquées, nous permettent d'assurer que nos

Lunettes sont les plus Parfaites

qui aient jamais été manufacturées.

Elles donnent une grande clarté à la Vue

Et assurent le BIEN-ETRE et le CONFORT à tous ceux qui en font usage.

Elles améliorent la vue et durent des années sans avoir besoin d'être remplacées. Elles sont donc ainsi les MEILLEURES et les moins CHÈRES.

LAZARUS, MORRIS & CIE.,

295, rue Notre-Dame (Etage supérieur)

Nous n'employons pas de colporteurs pour la vente de nos produits.

6 mai 1870. 148

CHARBON A VENDRE.

Lehigh, Pittson et Lackawana.

Les excellentes qualités de charbons ci-dessus nommées ont été reçues directement des premières compagnies de mines de houille aux Etats-Unis.

VENTE A BON MARCHE ;

EXPÉDITION PROMPTE.

S'adresser à

L. Tourville,

Où à

M. Joel Leduc,

Où à

L. P. Bourgeois,

Quai Bonsecours.

Montréal, 30 mai 1870. fm-166

LOUIS LEMAY,

Confiseur et Patissier,

EN GROS ET EN DÉTAIL,

NO. 565, RUE STE. MARIE.

ET AU

MARCHÉ BONSECOURS

A la Table qui est au pied de l'escalier (Côté Est).

Messieurs les MARCHANDS de la CAMPAGNE sont spécialement invités à venir me faire une visite. Je vendrai toujours à

BON MARCHÉ

ET

DU MEILLEUR.

L. LEMAY.

Montréal, 14 avril 1870. cm-131

AVIS.

N. H. VOSBURGH & CIE.,

Hôtel Bellevue, Côte des Neiges

Les soussignés annoncent respectueusement au public en général qu'ils sont prêts à fournir des

LUNCHS, DINERS et autres REPAS

Sous le plus court avis et à des conditions modérées .Ils ont toujours des

Vins, Liqueurs et Cigares de 1ère qualité.

N.B.—Site magnifique et plaisant pour les parties de plaisirs.

Montréal, 27 Mai 1870. cm-165.

Madame Chs. Fuhrer,

SAGE-FEMME,

LICENCIÉE par le Collége de Hambourg, Allemagne, et par le Collége McGill, Montréal, No. 6, RUE ST. ELIZABETH, continue à recevoir chez elle les Dames qui auraient besoin de ses soins. Tous l'attention et le confort désirable, ainsi que d'excellents soin médicaux sont donnés aux malades. Cette maison a été établie en 1870.

13 juin 1870. aa-178

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

LOTS POUR BATIR A VENDRE.

Corporation de Montréal.

DÉPARTEMENT DE L'AQUEDUC.

Seront vendus à la criée aux Salles d'Encan de M. J. J. Arnton, Rue St. Jacques, à 11 heures A.M. LUNDI, le 4 de JUILLET prochain, Trois Grands Lots pour Bâtir situés sur la Rue Campeau, entre les Rues Lagauchetière et Dorchester.

Les deux premiers Lots mesurant chacun 86'x 6" de profondeur sur 53 pieds de front, et le 3ème, 63 pieds de front plus ou moins—Le tout mesure anglaise.

Les conditions de paiement sont un quart comptant, et la balance en trois paiements annuels.

La propriété est commuée.

Les acheteurs peuvent voir les plans de ces terrains à l'Hôtel-de-Ville.

(Par ordre,)
CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Hotel-de-Ville,
Montréal, 18 juin 1870.

J. J. ARNTON,
Encanteurs.

Montreel 21 juin 1870 ji—183

ANNONCES DIVERSES.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

QUARTIERS

OUEST, STE. ANNE ET ST. LAURENT.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les soussignés ont complété leurs Rôles de Cotisation dans les QUARTIERS OUEST, STE. ANNE et ST. LAURENT de cette ville ; que copies des dits Rôles ont été confiées à l'un d'entre eux à leur Bureau, en l'Hôtel-de-Ville où elles seront ouvertes à l'inspection et examen de tous les intéressés d'ici à JEUDI, le SEPTIÈME jour de JUILLET prochain ; et que les dits Cotiseurs s'assembleront à leur Bureau susdits, VENDREDI, le HUITIÈME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi, pour reviser leurs cotisations des biens-fonds inscrits aux dits Rôles de Cotisation, et que là et alors ils entendront et examineront toutes les plaintes relativement à telles cotisations des biens-fonds qui pourront leur être soumises.

JAMES C. BEERS,
JEAN-BTE. ALLARD,
WILLIAM DOUGLAS,
P. H. MORIN,
DAVID BROWN,
J. T. DILLON,
COTISEURS.

Hôtel-de-Ville,
Montréal, 13 Juin 1870. ji-179.

J. A. RAFTER & CIE.,

ONT

OUVERT LEUR

NOUVEAU MAGASIN

DE

VETEMENTS

AU

NO. 463,

RUE NOTRE-DAME,

A COTÉ DE LA

RUE McGILL,

15 Juin. fm-180

CORPORATION DE MONTREAL,

Inspection des Chaudières

Des DEMANDES pour la PLACE D'INSPECTEUR DES CHAUDIÈRES pour cette Cité, seront reçues au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'à LUNDI, le QUATRE JUILLET prochain.

Nul ne devra se présenter, à moins qu'il ne soit muni d'un certificat de capacité comme ingénieur de première classe, accordé par le Bureau des Inspecteurs et bien qualifié à remplir les devoirs attachés à cette charge, dont on pourra connaitre les détails en s'adressant au Surintendant de l'Aqueduc.

Par ordre,
CHS. CLACKMEYER.
Greffier de la Cité.

Hotel-de-Ville.
Montréal, 21 Juin 1870. hi-185

W. MONTGOMERY,

CHARPENTIER ET CONSTRUCTEUR,

No. 14, RUE EVANS,

(Première Rue après la Rue Sherbrooke, entre la Rue St. Urbain et la Rue St. Charles Borommée,

MONTREAL.

Les travaux de toutes sortes seront promptement exécutés. S'adresser à sa résidence, No. 280, RUE ST. URBAIN.

4 mai 1870. aa—146

VENTE PAR ENCAN.

PAR P. J. KEARNEY.

Tattersall--Etabli en 1832.

Ce vieux local d'affaires, si bien connu, à été transporté de la Grande Rue St. Jacques, à la Rue Craig, au pied de la Rue St. Antoine, où on continuera la Vente de Chevaux, Voitures, Harnais, chaque MARDI et VENDREDI, à DEUX heures P. M. Cet endroit est le plus central, le plus beau et le meilleur de la ville pour la vente de Chevaux, Voitures, etc. On ne perçoit des droits que sur les objets vendus seulement. Les acheteurs de toutes les parties de la Puissance et des Etats-Unis se rendent à ces ventes. On ne charge aucun frais d'écurie pour n'importe quelle quantité de chevaux, jusqu'à leur vente. On avance de $1.00 à $5,000 sur n'importe quelles sortes d'objets offerts en vente. Les ventes à l'extérieur se font à des termes libéraux.

P. J. KEARNEY,
Encanteur.

13 avril. 130

IMPRIMERIE

Louis Perrault & Cie.

OPINION DE LA PRESSE

Journal de Quebec

Nous avons reçu de MM. Louis Perrault et Cie., éditeurs-imprimeurs, de Montréal, une collection d'épreuves de leurs ouvrages de ville, qui sont autant de petits chefs d'œuvre de la typographie moderne.

Ce qui frappe surtout les yeux dans cette collection c'est la pureté de dessin des caractères, leur gradation, leur élégance, une variété infinie, et un goût exquis dans les combinaisons. Le même mérite se trouve dans le choix des couleurs, et le tirage, qui décide du succès des plus belles compositions, y est d'une pureté uniforme.

C'est donc un véritable petit album de la typographie que nous devons à la politesse de la maison Perrault et Cie., et qui fait honneur à l'imprimerie canadienne.

L'Evenement

TYPOGRAPHIE.

TRANSPORT DES MALLES

BUREAU DE POSTE, Montréal, 25 avril 1870.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées. A.M	Levées. P. M
		ONTARIO.		
8.00	12.30	Ottawa,p. chemin de fer(a)	7.30	6.30
8.00	12.30	Province d'Ontario.....(a)	7.30	6.30
8.00	.....	Rivière Ottawa p. vapeur.	6.00	....
		QUEBEC.		
		Chemin de fer Arthabaska et Trois-Rivières.....	.....	7.00
8.00	.....	St. Rémi et Hemmingford	.....	1.00
11.00	.....			
.00	2.00	St. Hyac. et Sherbrooke...	6.00	115 7
.....			.....	
.....	.....	Cité de Québec p. vapeur	.....	6.15
		Chemin de fer Richmond et Québec.....	.....	7.00
8.00	.....			
10.00	.....	Do St. Jean et Rouses' Pt.	.....	2.30
10.00	.....	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt.....	.....	2.30
		MALLES LOCALES.		
10.00	.....	Beauharnois.....	1.00	....
11.00	.....	Chambly (aussi 6 a.m) et St Césaire.....	.....	2.30
11.00	.....	Contrecœur, Varennes et Verchères.....	.....	2.00
10.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	....
10.00	5.15	Huntingdon.....	6.00	1.00
9.30	5.15	Lachine.....	7.00	1.00
10.00	.....	Laprairie et St. Lambert	.....	1.15
11.00	.....	Longueil.....	6.00	2.00
.....	5.15	New Glasgow, Sault au Récollet et Terrebonne.....	7.00	....
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00
		St. Eustache, St. Laurent Ste.Scho.et Belle Rivière		....
8.00	.....	St. Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse.....	7.00	....
.....	2.45	St. Jean et Station St. Armand.....	7.00	....
8.10	5.15	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	8.00	2.30
8.00	.....		.....	1.30
		PROV. MARITIMES.		
.....	.....	N. Brunswick et Isle P. E.	.....	7.00
.....	.....	Halifax, N.-E.....	.....	7.00
.....	.....	(Chaque malle pour Halifax, d'où se fait l'expédition à l'arrivée des vapeurs de New-York, comprend celle de T.-Neuve.	.....	7.00
		ETATS-UNIS.		
0	.....	Albany, Boston, Buffalo, Burlington, N.-York, &c.	..	2.30
0	.....	I. Pond & Portland.....	..	2.30
30	.....	Etats de l'Ouest.....	7.30	1 | 6.7 6.30
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres,&c,payées d'avance *vid* New-York, sont expédiées chaque jour à New York d'où partent les autres malles.		0
		Pour Havane et Indes Occidentales, *vid* Havane, tous les Jeudis P. M.	.....	2.3
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brézil, le 23ème jour de chaque mois.		
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la Ligne Canadienne, Vendredi.....	.....	0
		Par do Cunard : *vid* N.-Y., Lundi.....	.....	7.00
		Par Brême (si l'adresse le comporte) *vid* N.-Y.....Mardi.....	.....	2.3

a(Les sacs de la malle pour les chars sont ouverts de 8.10 a.m. à 7.10 p.m.
Do do pour I.P.R ouverts jusqu'à 1.4 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M. Le Dimanche à 9.00 P. M.

ANNONCES DIVERSES.

A. W. HOLDSTOCK,

PROFESSEUR de DESSIN, PEINTURE, &c.
COIN DES RUES
CRAIG et St. PIERRE.
24 fm-39

HOTEL RICHELIEU.

M. AIMÉ BELIVEAU, le propriétaire de cet Hotel si populaire, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public voyageur en général, que pour répondre au bienveillant encouragement qu'il a toujours reçu jusqu'à ce jour, il a cru devoir augmenter son établissement. Il a en conséquence loué le magnifique HOTEL ST. NICHOLAS pour en faire une succursale de l'HOTEL RICHELIEU.

Cet agrandissement permettra à M. Béliveau de recevoir un nombre illimité de voyageurs et de leur donner tous les accommodements et le confort désirables.

M. BELIVEAU choisit avec empressement cette occasion de remercier le public pour le patronage libéral dont il l'a honoré jusqu'à ce jour, et il espère que cet encouragement lui sera continué dans la suite.

☞ la porte d'entrée sera comme toujours sur la rue St Vincent.
29 avril 144

GEORGE HARVEY,

Marchand de toutes sortes de
MACHINES A COUDRE
POUR
FAMILLES ET MANUFACTURES,
Seul Agent dans la Province de Québec, pour la vente des célèbres
MACHINES À COUDRE DE LOCKMAN, A NAVETTE ET A POINTS DOUBLES.

La meilleur marché, la plus simple et la plus durable machine à coudre de famille, qui ait jamais été offerte au public. Le plus grand succès a signalé l'introduction de cette machine; plus de 5,000 ont été vendues en Canada pendant ces cinq derniers mois.
Une excellente Machine à Coudre ne se dérangeant jamais !
LE DERNIER MOT DE LA SIMPLICITE

Les Dames devront demander et examiner la Machine de LOCKMAN avant d'en acheter d'une autre sorte.

Epargnez-vous de l'argent et du tracas en vous pourvoyant de la meilleure Machine. Chaque Machine est garantie pour un an.

On a toujours en Magasin des Aiguilles, des Navettes, des Élastiques, du Fil, de la Soie, de l'Huile, etc., etc.

On demande es Agents. Des hommes entrepenant pourront y trouver de grands avantages.

On peut obtenir des prospectus en s'adressant à
GEORGE HARVEY,
Agent pour la Province de Québec,
A transporté son magasin du No. 72, Rue St. Jacques, a l'ancien magasin de Boyce, 343, Rue Notre Dame, Montréal.
☞ On répare toutes sortes de Machines à Coudre.
21 avril 1870. aa—136.

IL EST IMPORTANT DE CONNAITRE

QUE LES ATELIERS DE
Teinture, de Dégraissage, de Nettoyage, d'Impression
DE LA PUISSANCE,
Peut passer à la Vapeur toute sorte de Vêtements Velours, Fourrures, Tapis, etc., et de cette façon les préserver des Teignes.

Magasin: No 27 Rue St. Jacques.
27 mai. am-165

DENTISTES

LE DR. TRESTLER & FRERE,

DENTISTES,
Extraient les dents sans douleur
AU MOYEN DU
Chloroforme ou du Gaz Hilariant,
Au No 243, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL.
sept.

ANNONCES DIVERSES.

Epargnez a vos Vêtements,

VELOURS,
FOURRURES, TAPIS, Etc.,
LES INJURES DES TEIGNES, en les faisant convenablement dégraisser et passer à la vapeur aux Ateliers de
Dégraissage, de Teinture, d'Impression, de Nettoyage,
DE LA PUISSANCE.
MAGASIN: 27, RUE ST. JACQUES.
27 mai. am-165

MILLAR & JONES,

EXPEDITEURS
ET
AGENTS MARITIMES,
(Successeurs de Glassford Jones & Cie.)
BUREAU-10, ST. NICHOLAS,
MONTREAL.

MILLAR & JONES,
QUAI ANGLIN,
KINGSTON.
7 mai 1870. 14

HABITS, PANTALONS ET VESTES

DE
BROADWAY,
DÉFI PORTÉ À
L'Europe et à l'Amérique
POUR LA
SATISFACTION GENERALE!

1870. MODES DU PRINTEMPS. 1870.
On peut les voir maintenant à

L'ATELIER DE TAILLEUR DE BROADWAY,
685, Rue Craig,
A quelqees portes de la Rue Bleury.

Les Messieurs pourront fournir leur Etoffe, et leurs vêtements seront faits avec le plus grand soin.

Les services de M. CHARLES RANCOUR, bien connu comme un coupeur de premier ordre, ont été assurés à l'établissement.

REPARATION et NETTOYAGE par un procédé nouveau; DÉGRAISSAGE et REPASSAGE exécutés promptement et de manière à défier toute concurrence.
23 mars. 113

E. POITRAS,

Ferblantier et marchand de Poêles
DE TOUTES SORTES
NO. 65, RUE ST. JOSEPH,
(Vis-à-vis l'Hôtel Rapin)
MONTREAL.

Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournitures de Poêles, etc., etc., exécutés avec diligence. Ordre pour Couvrir en Ferblanc et en Tôle, et se charge de réparations des couvertures, le tout fait avec promptitude; je prends aussi des ordres pour Peinturer les Couvertures.
PRIX EXTREMEMENT MODERES.
10 mai. cm-151

CHARBON ET COKE.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ,
Coke de Newcastle,
Charbon Ecossais pour Engins,
Gros Charbon de Lehigh,
Petit do do
J. & E. SHAW,
13, RUE COMMUNE.
15 avril. 131.

MAISON DOREE,

21, Petite Rue St. Jacques,
ET
22, RUE des FORTIFICATIONS

MM. VICTOR & CIE., propriétaires de l'excellent établissement connu sous de nom de MAISON DORÉE, ont l'honneur d'informer le public de Montréal qu'ils viennent d'ouvrir à l'adresse ci-dessus, un restaurant monté sur un pied tout à fait exceptionnel. On y trouvera à toute heure des mets de toutes sortes, préparés avec le talent et la science culinaires qui ont fait la réputation de M. Victor, et on pourra y boire les vins des meilleures qualités et des crus les plus excellents.

Cet établissement étant en rapport direct avec une maison de Marseille, a toujours en vente le choix le plus varié des liqueurs françaises si appréciées par les connaisseurs.

N. B.—LA MAISON DORÉE se charge des festins de Noces, des Diners de corps, et fait sur commande et à domicile des Repas pour les particuliers.
18 juin. am-182

HOTEL OTTAWA.

Rues St. Jacques et Notre-Dame,
MONTREAL, P. Q.

BURNETT & DOYLE, Propriétaires.

D. C. BURNETT, ancien Propriétaire du Woodruff House. Watertown, N. Y., et de l'Hôtel St. Jacques, Montréal.

Les Propriétaires ont le plaisir d'informer leurs amis et le public, voyageant soit par plaisir, soit par affaires, qu'ils viennent d'ouvrir ce nouvel et Elégant Hôtel où il trouveront tout ce qui est nécessaire au bien-être et au confort. On y trouvera le meilleur pied-à-terre qu'il existe dans la ville. Pension, par jour, $2.
2 mai 1870. cm-148

ET

VERRES.

SI VOUS AVEZ LA VUE COURTE, procurez-vous une paire de
Lunettes Periscopiques Concaves de UNDERHILL.
Si votre vue s'affaiblit, ayez une paire de
Lunettes Périscopiques Convexes d'UNDERHILL.

Les Lunettes ci-dessus sont très soigneurement montées avec des Cristaux ou des Verres de première qualité, préparés et ajustés d'après le système du Professeur WOLLASTON, et sont recommandées par les plus *éminents Oculistes de l'Europe et de l'Amérique*, de préférence à toutes autres.

Toujours en mains un grand assortiment d'INSTRUMENTS d'OPTIQUE et de MATHÉMATIQUE de qualité et d'un fini supérieurs.

Copiez l'adresse.
JOHN UNDERHILL,
Opticien à la Faculté de l'Université McGill,
299 RUE NOTRE-DAME,
(5me *Porte à l'Est de la Place d'Armes*)
22 déc. 37

ANNONCES DIVERSES.

EXPRESS.

AVIS aux Importateurs de Marchandises étrangères par voie de New-York.

La compagnie Nationale d'Express vient d'être autorisée par le département du Trésor à Washington, à avoir ses entrepôts de douane; elle fait le service entre New-York et Montréal, et *vice-versa*. Elle a maintenant un wagon spécial pour le Fret, dans chaque train de voyageurs, et évite l'ennui des formalités de Douane à tous les importateurs de marchandises étrangères par voie de New-York.

Aucune charge additionnelle n'est imposée pour l'emballage; toutes les pièces nécessaires pour l'exportation immédiate, accompagnent les marchandises.

Une attention toute spéciale sera accordée aux consignations.

Prix spéciaux pour Thé, Oranges, Citrons.
BUREAUX PRINCIPAUX:
65, Broadway, New-York. 7 & 9 Place d'Armes, Montréal.
D. T. IRISH, Agent.
27 avril 1870. cm—141

SEATH,

35, GRANDE RUE ST. LAURENT,
VEND
Des Vêtements Confectionnés à meilleur marché que les moins coûteux.
Pardessus pure laine - - $6.00

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU,
DE LA
CITE DE MONTREAL

DIRECTEURS:
BENJAMIN COMTE, ECR.
R. A. R. HUBERT, ECR., | AND. LAPIERRE, ECR.
HUBERT PARÉ, ECR., | J.-BTE. HOMIER, ECR.
NARCISSE VALOIS, ECR., | N. VILLENEUVE, ECR.
JAMES E. MULLIN ECR., | FERD. PERRIN, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur prime en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaisssent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St Sacrement.
ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét.-Trésorier.
1 mai 1870. aa—141

GRAINES! GRAINES!!

Les soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un Assortiment complet et choisi de GRAINES DE JARDINS ET DES CHAMPS importées d'Angleterre de France et des Etats-Unis, comprenant en partie les suivantes:—

Graines de Betteraves Rouges et de Navets à racines.
Choux St. Denis, Winningstadt et autres
Carottes Rouges et *Early Horn*
Choux-Fleurs hâtifs, Tardifs et le Normand, choux-fleurs
Céleri Rouge, Blanc et à Soupe
Blé-d'Inde sucré d'avance de Adams et Darling
Concombres précoces Russe et Prickley
Choux Laitues et Romaines
Betteraves des Champs, Rouges et Jaunes
Melons Muscadés de Skillman, Melons Musqués, Melons doux des Montages, Melons d'Eau
Gros Oignons Américains Rouges et Blancs
Panais, Sucrés et Guernsey
Pois de toutes sortes
Radis de toutes sortes
Moelle de Courge, Hubbard et Boston
Tilden's Gén. Grant et autres Tomates
Navets, variétés Blanches et Jaunes
Navets Suédois (Ruta Baga) améliorés de Laing
Skerrings et autres variétés
GRAINE DE LUZERNE — Alsyke, Rawdon
Rouge Allemand, Allemand Blanc et de l'Ouest.
Graine de Mil, Herbe à Pelouse, Graine de Lin.
—AUSSI—
Gypse ou Plâtre de Terre
Super-Phosphate brut de Chaux de Baugh
Huile, Gateaux de Graine de Lin en Meule et en grain pour les animaux, etc., etc.

☞ Le prix le plus élevé sera payé pour la Graine de Lin et la Graine de Mil.
LYMANS, CLARE & CIE.,
15 mai 1870. aa-156

James Kennedy,

EPICIER,
Coin des Rues des Jurés et Bleury,
A toujours en magasin un assortiment choisi de
THÉS, CAFÉS
ET DE
TOUTE SORTE D'EPICERIES
—AUSSI—
Vins et Eaux-de-Vie
DES MEILLEURES MARQUES.

Chaque article est de première qualité et à des prix très bas.
ON SOLLICITE UNE VISITE.

JAMES KENNEDY,
EPICIER, ETC,
COIN DES RUES DES JURÉS ET BLEURY.
27 avril. cm-140.

Société Mutuelle de Construction

DE MONTREAL.

L'assemblée pour la TREIZIÈME APPROPRIATION, qui sera accordée au plus haut soumissionnaire, aura lieu au BUREAU de la SOCIÉTÉ, No. 10½, Rue St. Bonaventure, MERCREDI, le 20 JUILLET prochain, à SEPT heures et demie du soir.

L. H. CHARBONNEAU,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal, 2 juin 1870. 175

Bois de Corde à bon marché—
Au Clos de D. O'BRIEN, coin des Rues Craig et St. Charles Borromée, et coin des rues St. Paul et Place Dalhousie. Erable du Haut-Canada, $6.75 la corde, livré; *Birch* du Haut-Canada, $5.75 la corde livré. Aussi, un grand assortiment de Planches, Chevrons, Planches de Sapin, Lattes, etc., etc. Bois de Construction, Cèdres, Bois plat et carré.
19 février. fm—35

GYMNASE DE MONTREAL, Rue Mansfield, est ouvert tous les jours de 8 heures A.M à 11 P.M. Un professeur habile dont les services *gratis* sont toujours à la disposition des membres réside sur les lieux.
Une salle de billard avec quatre tables et une Salle de Boules avec cinq allées, toutes en bon ordre, sont annexées au Gymnase.
Le surintendant reçoit sur les lieux les noms des nouveaux membres.
15 nov. aa—afps—

CHEMINS DE FER

GRAND TRONC

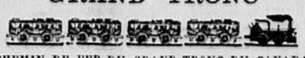

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA.

1869—ARRANGEMENTS D'HIVER—1869.

Les Trains laissent maintenant la Station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST:

Express de jour pour Ogsdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à....	9.10 A M
Express de nuit do do.....	8.30 P M
Train Omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à.....	7.00 A M
Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M. et 5.00 P. M.	3.00 P M

POUR LE SUD ET L'EST.

Train Omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires	7.0 A M
Express pour Boston.....	8.40 A M
Express pour New-York et Boston viâ le Vermont Central.....	3.30 P M
Express pour Island Pond et Gorham....	2.09 P M
Express pour New-York viâ Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à.....	3.00 P M
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville et Coaticooke, seulement à.....	10.10 P M

☞ Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit.
Bagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* laisse Portland tous les Samedis Après-Midi (après l'arrivée du train laissant Montréal le vendredi soir) pour Halifax, Nouvelle-Ecosse, et retournant le Mercredi.

Il y a à bord un confort excellent pour les passagers et toutes facilités pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer du Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 5 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et connaître le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 7 avril 1870—1 Directeur-Gérant

GREAT WESTERN DU CANADA.

A compter de cette date, jusqu'à avis contraire, les Trains laisseront TORONTO aux heures suivantes:

Train Express à 7 heures A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Harrisburgh, Guelph, Paris, Ingersoll, London, Sarnia, Detroit, Chicago et les stations intermédiaires.	
" " à 9.35 heures A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Rochester, Albany, New-York, Boston et les stations intermédiaires.	
" " à midi, pour Hamilton, Paris, Ingersoll, London, Détroit, Chicago, Milwaukee, Salt Lake City, San Francisco, etc.	
Train Omnibus à 4 heures 35 minutes du soir sur toutes les Stations à l'Est et l'Ouest sur la route principale pour Londres et Guelph.	
" Passagers et Fret à 5 heures 30 minutes du soir, rencontre à Hamilton Express du soir pour l'Est et l'Ouest et Sarnia.	

LES CÉLÈBRES
VOITURES-SALONS de PULLMAN
Feront le trajet sur l'Express Est Atlantique, et Express Ouest Pacifique.—CHARS-DORTOIRS, (*Palace Sleeping Cars*) sur tous les trains de nuit.

LES CONNEXIONS se font au Pont Suspendu avec les trains du New-York Central R. R., pour Buffalo et tous les endroits à l'Est et à Détroit, avec les chemins de Fer Michigan Central, Michigan Southern, et le Détroit et Milwaukee pour tous les endroits à l'Ouest, ainsi que les Steamers pour Cleveland, Sandusky, Lac Supérieur et Rivière St. Clair; et à Toronto avec le Grand Tronc et les chemins de Fer du Nord.

Les TRAINS DE TORONTO A HAMILTON se réunissent aux Trains Express de l'Est et l'Ouest sur la voie de Paris, London, Guelph, Petrolia, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, etc.

W. K. MUIR, Surintendant Général.
Bureau principal, Hamilton.
2 avril 1870. 201

AVOCATS & NOTAIRES

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE
J. D.—C.R G. D.—B.C.L. J. BTE. D. L.L.B.
AVOCATS,
No. 57,—RUE ST. GABRIEL,— No 57
30 nov. 1869 aa—19

DORION, DORION & GEOFFRION
AVOCATS,
No. 43, RUE ST. VINCENT, No. 43.
AU DEUXIEME.
L'HON. A. A. DORION, C. R.
V. P. W. DORION, ECR.,
C. A. GEOFFRION, ECR.
12 juin 1867 jno—62

L. S. COTE,
Avocat, L. L. B.
NO. 29, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.
M. COTÉ suivra les Cours de St. Jean d'Iberville.
7 sept. 1869. aa—251

MEDECINES BREVETEES

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende de QUATRE pour cent, sur le Capital de "La Banque Jacques-Cartier," a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable, à la Banque, le et après le 1er Juin prochain.

Les livres de transport seront fermés du 16 au 31 Mai prochain inclusivement.
Par ordre du Bureau,
H. COTTÉ,
Caissier.
Montréal, 27 avril 1870. 141.

GLACE! GLACE! GLACE!!

Le soussigné à l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses GLACIÈRES, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé.

Pour les prix s'adresser à
JOSEPH CHRISTIN,
119, Rue Sanguinet.
Montréal, 17 mars 1870. j 1 juil-107

STEAMERS

La Compagnie des vapeurs Océaniques de Montréal

Ayant le contrat du Gouvernement du Canada pour le transport des MALLES CANADIENNES et AMÉRICAINES.

1869. ARRANGEMENTS D'ETE. 1869.

Les LIGNES de cette Compagnie se composent des vapeurs en fer de première classe, à double engin, des chantiers de la Clyde, dont les noms suivent:

SCANDINAVIAN	3000	Tonnes (en construction)
PRUSSIAN	3000	do Lt. Dutton R N R
AUSTRIAN	2700	do Capt. Wylie
NESTORIAN	2700	do Capt. A. Aird.
MORAVIAN	2650	do Capt. Brown.
PERUVIAN	2600	do Capt. Ballantine.
GERMANY	3250	do Capt. Graham.
EUROPEAN	2646	do Capt. Barclay.
HIBERNIAN	2434	do Lt Smith, R N R
NOVA-SCOTIAN	2300	do Capt. R. S. Watts.
NORTH-AMERICAN	1784	do Capt. Richardson.
DAMASCUS	1600	do Capt. Trocks.
OTTAWA	1831	do Capt. Archer.
ST. DAVID	1650	do Capt. Grange.
ST. GEORGE	1468	do Capt. Jones.
ST ANDREW	1422	do Capt. Scott.
ST. PATRICK	1207	do Capt. H. Wylie
NORWAY		Capt. Meylius.
SWEEDEN		Capt. Menzie.

Les VAPEURS de la LIGNE de la MALLE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool tous les JEUDIS, et de Québec tous les SAMEDIS, touchent à Loch Foyle pour débarquer et recevoir à bord les Passagers et les Malles venant ou allant en Irlande ou en Ecosse), doivent partir de Québec comme suit:

NESTORIAN	Mai 8
PRUSSIAN	Mai 15
AUSTRIAN	Mai 22
MORAVIAN	Mai 29
HIBERNIAN	Juin 5
PERUVIAN	Juin 12
Prix du passage de Québec:	
Cabine	$70 à $80
Pont	25

Les VAPEURS de la LIGNE GLASGOW (faisant voile de Glasgow tous les MARDIS, et de Québec pour Glasgow tous les JEUDIS), doivent partir de Québec comme suit:

OTTAWA	Mai 6
ST. DAVID	Mai 13
ST. ANDREW	Mai 20
ST. PATRICK	Mai 27
DAMASCUS	Juin 3
ST. GEORGE	Juin 10
Prix du passage de Québec:	
Cabine	$60
2ème Cabine;	40
Pont	25

Il y a à bord de chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne pourra assigner les chambres sans qu'elles soient payées.

Pour le bagage et autres détails, s'adresser à Portland à J. L. FARMER ou à HUGH et ANDREW ALLAN; à Québec à ALLANS, RAE et Cie.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, no. 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ et Cie; à Rotterdam à G. P. ITTMANN et ZOON; à Humburg, à W. GIBSON et HUGO; à Belfast, à CHARLEY et MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE et GREENHORNE, 17 rue Grace-church; à Glasgow, à JAMES et ALEX. ALLAN, 70 rue Great Clyde; à Liverpool, chez les frères ALLAN, rue James ou chez H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Common.
19 Avril 1870. aa—133

1870 Navires Faisant le voyage 1870

Tous les 15 jours entre
Montréal, Québec et Londres.

Les puissants navires à vapeur dont les noms suivent, ou d'autres, aussi de première classe, feront tous les quinze jours le voyage entre LONDRES, QUÉBEC et MONTRÉAL, dans l'ordre suivant:

MEDWAY, Capitaine. D. HARRIS, partira de Londre	Samedi,	14 Avril
TWEED, M. DUFF	do	1 do
AVON—ROBINSON	do	12 Mai
NIGER, W. C. DUFF	do	26 do

Et de QUÉBEC à LONDRES directement, dans l'ordre suivant:

MEDWAY	Samedi,	12 Mai
TWEED	do	26 do
AVON	do	9 Juin
NIGER	do	23 do

Les vaisseaux sus-nommés offrent aux passagers tout le confort désirable.

Pour Fret ou Passage s'adresser à TEMPERCEYS, CARTER et DARKE, 3 White Lion Court Cornhill, Londres, à Québec à ROSS & CIE., ou à DAVID SHAW, Montréal.
3 Mai 1870. 145

Ligne des Vapeurs de Montréal et des Provinces Maritimes,
POUR
SHEDIAC, N. B., CHARLOTTETOWN, I.P.E. et PICTOU, N.S.
Transportant les marchandises directement pour
St. Jean, N. B., et toutes les Stations sur la ligne du Chemin de Fer I. C. R. & N.A.
AUSSI A
Halifax, N.E. et à toutes les Stations sur le parcours du Chemin de Fer de Pictou et Halifax.

LES PUISSANTS NAVIRES A VAPEUR, EN FER, DE PREMIER ORDRE,

FLAMBOROUGH, OUSE ET BOLIVAR,
Partiront de MONTRÉAL pour les ports susnommés, tous les SAMEDIS, durant la saison de la Navigation.
Le premier bâtiment partira SAMEDI, 30 Avril.
Pour le Fret, s'adresser a
DAVID SHAW, Agent,
Bâtisse de l'Assurance Royale.
3 mai 1870. pls—145

GRAINES! GRAINES! GRAINES!

JAS. GOULDEN,

Pharmacien -- Chimiste,
177 et 179 Rue St. Laurent,
(Près le Marché)
MONTREAL,
Offre en vente un assortiment considérable de Graines pour Champs et Jardins Potagers, Fleurs de France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Elles sont garanties fraiches et considérées comme une des meilleures collections du Canada.

ELLES CONSISTENT EN

Feves,	Concombres,	Persils,
Betteraves,	Laitues,	Piments,
Choux,	Blé-d'Inde,	Pois,
Carottes	Melons,	Radis,
Choux-Fleur,	Moutarde,	Epinards,
Céleri,	Oignons,	Raves,
Mil,	Panais,	Tomates,
Cerfeuil,	Citrouille,	Marjolaine.

Un escompte libéral sera accordé aux marchands et aux sociétés d'Agriculture, qui s'en procureront en certaine quantité.
☞ Sur demande on envoie un catalogue.

On trouvera à la même Pharmacie:
MEDECINES BREVETEES, TEINTURES, BANDAGES,
BOUTEILLES DE NOURRICES, &c.
AUSSI LE
NITRO--KALI DE GOULDEN
OU
ESSENCE DE SAVON
Supérieure à aucune maintenant en usage. Elle est garantie comme faisant le savon sans graisse et lessive avec peu ou point de peine.
A vendre partout chez les principaux Droguistes et Epiciers.
31 mars 1870. 118.

BATEAUX-A-VAPEUR.

LIGNE DES MARCHANDS

Pour les Passagers et les Marchandises

Le Bateau-à-Vapeur de premier ordre "ACADIA," Capitaine MALCOMSON, partira du quai du Soussigné, pour Bruce Mines, touchant à Thorold, Welland, Port Colborne, Port Dover, Amherstburgh, Windsor, Détroit, Sarnia, Goderich, Kincardine, Owen Sound et Meaford, dans les premiers jours de cette semaine.

LES MARCHANDISES SONT TRANSPORTÉES À TRÈS BAS PRIX.

Pour Fret et Passage, s'adresser à
W. E. COQUILLETTE ET CIE., Agents.
335, Rue Commissaires.
21 mai 1870. pls-161

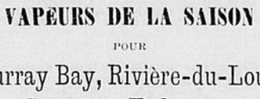

Compagnie de Navigation de L'Ottawa.

Les BATEAUX-A-VAPEUR de cette ligne commenceront leur service régulier entre MONTRÉAL et OTTAWA,

JEUDI, le 21 AVRIL.

Les passagers devront prendre le train de 8 heures pour Lachine, ou après LUNDI prochain, celui de 7 heures A. M.
0 avril 1870. pls—136.

Compagnie des Bateaux-à-Vapeurs de Québec et des ports du Golfe.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE
entre Montréal, Québec, le Nouveau-Brunswick, La Nouvelle-Ecosse, et l'Ile du Prince-Edouard.

DIRECT DE MONTREAL.

Le puissant et commode bateau, *City of Québec*, Capt. Connell, peut recevoir le fret à partir d'aujourd'hui Mardi, 26 Avril, jusqu'à Vendredi, 29 courant, (jour du départ) à 8 P. M. touchant à la Pointe aux Pères, Percé, Shédiac, Charlottetown, Pictou N. E., correspondant par le chemin de fer de Shédiac à St. Jean N, B., et aussi de Pictou à Halifax N. E.

Billets de connaissement pour tous les points.

Billets directs pour Halifax, St. Jean, Portland et Boston, à des prix très réduits.

Le *Gaspé* partira Lundi de Québec, à 4 P. M. touchant à la Pointe aux Pères, Gaspé, Pere Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle Shédiac.

GEO. HEUBACH.
69 Rue St. François-Xavier.
Montréal, 26 avril, 1870. pls—138

BAINS DE MER.

VAPEURS DE LA SAISON
POUR
Murray Bay, Rivière-du-Loup, Cacouna, Tadousac,
ET LA
Célèbre Rivière du Saguenay.

LE STEAMER DE PREMIER ORDRE
"MAGNET,"
CAPT. SIMPSON,
Partira du Quai Napoléon, de Québec, pour les ports sus-nommés

MARDI MATIN, 21 JUIN,
A SEPT HEURES.

Il partira aussi, du même lieu et à la même heure,
VENDREDI, 24 JUIN.

La semaine suivante, "l'Union" prendra le service avec le "Magnet" et les partiront dans l'ordre ci-dessous:

"L'UNION,"
LES MARDIS ET VENDREDIS.
LE "MAGNET,"
LES MERCREDIS ET SAMEDIS.

Les passagers partant de Montréal par les beaux vapeurs de la ligne du Richelieu, la veille des jours de départ, pourront s'embarquer sans retard aucun dans le "Magnet" et "l'Union," à Québec.

Ce changement de bateaux n'amènera ni inconvénients ni dépenses, attendu que les vapeurs du Saguenay accostent les bateaux de la compagnie du Richelieu.

Ces magnifiques bateaux sont d'une force considérable et présentent toutes les conditions désirables de sûreté. Ils sont meublés avec luxe et comfort et sous tous les rapports possibles ne peuvent être surpassés

On peut obtenir des bill